



Observatoire de l'environnement

Province Sud - Nouvelle-Calédonie

11 rue Guynemer

98800 Nouméa

Tel : + 687 23 69 69

www.oeil.nc

Revue de presse 2014

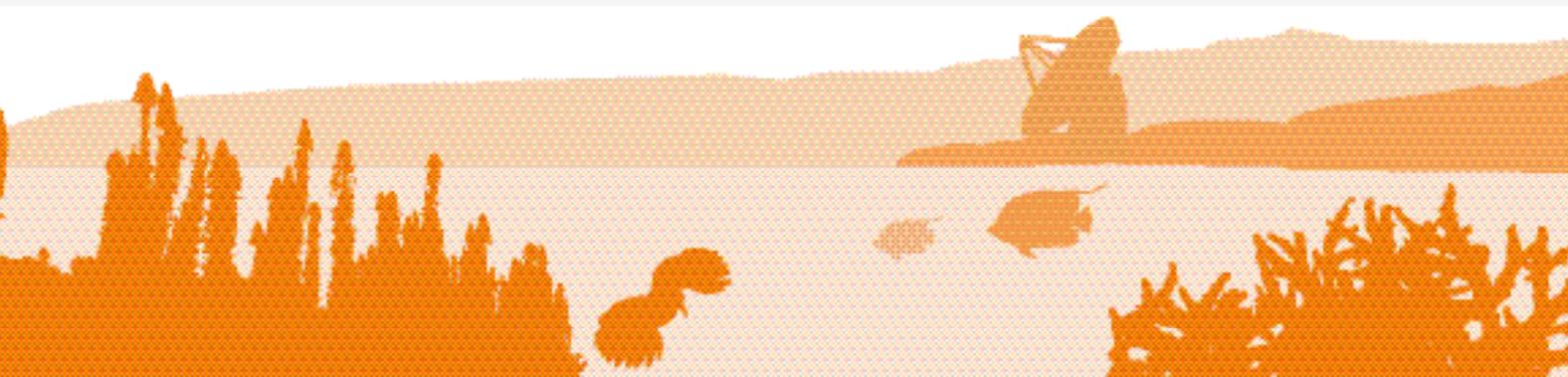
- Les journaux parlent de l'OEIL -

indicateur

Terre

Mer

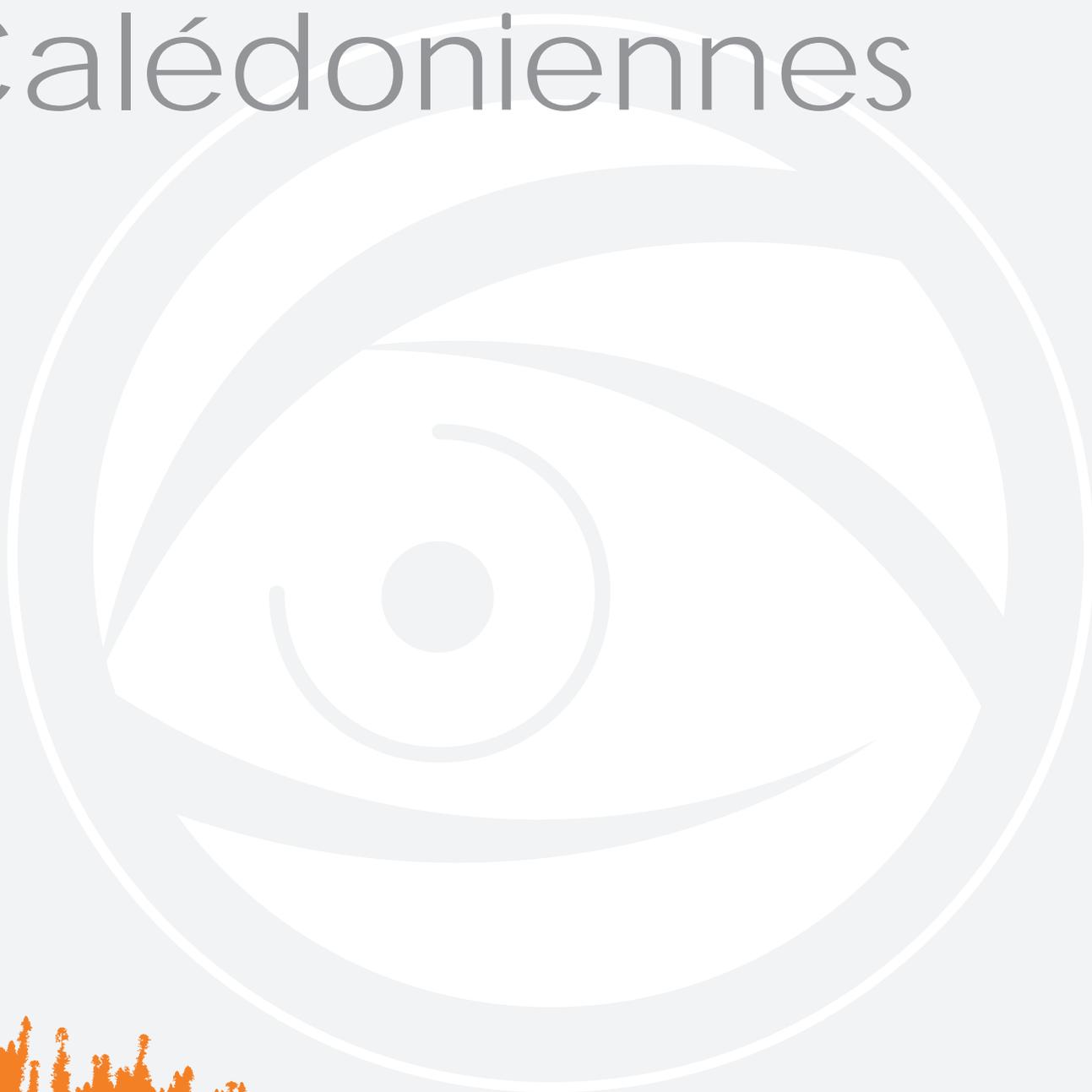
Eau douce



Revue de presse 2014 | Sommaire

Les Nouvelles Calédoniennes	p. 3
[13/01/2014] <i>Une piscine trop populaire</i>	p. 4
[17/02/2014] <i>Ouara plonge dans ACROPORA</i>	p. 5
[08/05/2014] <i>L'usine du Sud à l'arrêt</i>	p. 6
[09/05/2014] <i>La colère après l'acide</i>	p. 7
[14/05/2014] <i>Vale : la tension monte</i>	p. 8
[17/05/2014] <i>Vale plaide l'erreur humaine</i>	p. 9
[31/07/2014] <i>Le débat de l'usine renaît</i>	p. 10
[01/08/2014] <i>Précisions du directeur de l'OEIL</i>	p. 11
[07/08/2014] <i>Un dialogue difficile</i>	p. 12
[17/09/2014] <i>L'OEIL étend son champ</i>	p. 13
[08/10/2014] <i>De nouveaux observateurs du lagon</i>	p. 14
ZCO Zones protégées	p. 15
[n°2] <i>ACROPORA ouvrez l'œil !</i>	p. 16
[n°3] <i>Un fond de l'OEIL pour le Grand Sud</i>	p. 17
[n°3] <i>Une cage de verre pour y voir plus clair</i>	p. 18
NC Nickel	p. 19
[mars 2014] <i>Incident du grand tuyau : l'OEIL publie ses résultats</i>	p. 20
[mars 2014] <i>Jean-François N'guyen Van-Soc : Géographie et informatique</i>	p. 21
Le bulletin Géomatique en Nouvelle-Calédonie	p. 22
[n°36 2 ^e trimestre 2014] <i>Un outil pour étudier l'environnement en Nouvelle-Calédonie</i>	p. 23
Magazine Environnement	p. 24
[n°22 2014] <i>Quel bilan de santé pour l'environnement du Grand Sud</i>	p. 25
Coco TV	p. 26
[13/06/2014] <i>www.oeil.nc</i>	p. 27
Le journal vert	p. 28
[n°58 juillet - octobre 2014] <i>Plus jamais ça</i>	p. 29
Scal'Air info	p. 31
[n°21 avril - juin 2014 2014] <i>Les fiches de données environnementales de l'OEIL</i>	p. 32
Demain	p. 33
[19/09/2014] <i>3 questions à Raphaël Mapou</i>	p. 34
Annuaire de l'environnement et du développement durable	p. 35
[n°1 2014] <i>L'or bleu calédonien</i>	p. 36

Les Nouvelles Calédonniennes



La phrase

« Si on veut que nos petits-enfants puissent connaître eux aussi cet endroit fabuleux, il faut agir. »

John, un habitant de la tribu de Touété.

Le chiffre

36 800

Comme le nombre de croisiéristes qui, chaque année, viennent faire trempette dans la piscine naturelle de l'île des Pins.

Lifou

Luecila 3000 au cœur des traditions

Page 20



Brousse et îles

■ **Île des Pins.** La piscine naturelle victime de son succès

Une piscine trop populaire

Les touristes se rendent de plus en plus nombreux à la baie d'Oro pour découvrir l'une des curiosités de l'île : sa fameuse piscine naturelle. Une fréquentation en constante augmentation qui met à mal un site naturel extraordinaire et qui tracasse les habitants.

La tribu de Touété, d'habitude si calme, connaît une certaine effervescence depuis la fin de l'année 2013.

Le motif de ce trouble : la piscine naturelle et son devenir sont au cœur de débats animés, la tribu en étant à sa cinquième réunion sur le sujet depuis le 4 décembre. Le site d'Oro, vanté aux touristes étrangers et métropolitains comme étant le lieu incontournable de l'île des Pins, est en passe de devenir un sujet de discorde.

Le problème : une fréquentation excessive qui bat des records, situation due notamment aux fréquentes escales de paquebots australiens, alors qu'aucune poubelle ni aucun bloc sanitaire n'est mis à disposition des touristes.

Les habitants de Touété le constatent, des détritiques jonchent le sol un peu partout et une forêt magnifique est transformée en gigantesques WC. Et dans l'eau cristalline, ce n'est pas mieux : des coraux se meurent, souvent piétinés, et les poissons multicolores sont bien moins nombreux à se faire admirer du fait de leur habitat impacté.

Discussions. « Nous avons contacté le tour-opérateur des paquebots qui gère les tours de bus sur la baie d'Oro, en avril 2013, pour signaler notre inquiétude et pour trouver une solution afin de conjuguer tourisme et protection de l'environnement. Mais les discussions sont longues et, pour le moment, aucune solution n'est ressortie », indique John, un homme de la tribu.

« On a 400 touristes par escale, répété 92 fois, le nombre de touchers en 2013 : ça fait 36 800 personnes ! »

Guy, conducteur de bus de la Touété, confirme de son côté : « Pour chaque paquebot, il y a en moyenne 200 per-



Mardi matin, les habitants de la tribu de Touété avaient rendez-vous à la baie d'Oro pour une opération de nettoyage.

sonnes qui se rendent dans ce lieu par le biais du tour-opérateur et environ 200 autres qui viennent avec les petits transporteurs kunié. Ça fait au total 400 touristes par escale, répété 92 fois, le nombre de touchers en 2013 : au total cela fait 36 800 personnes ! »

Une fréquentation en constante augmentation à laquelle il faut aussi ajouter les touristes habituels, les Japonais, les Calédonniens et les Métropolitains. Et

pour 2014, les escales de paquebot devraient atteindre le nombre de 130. Un chiffre qui affole les habitants d'Oro.

« Nous sommes dans une démarche de prise de conscience de l'impact environnemental qui n'a pas du tout été réfléchi et pris en considération avant le démarrage des escales de paquebot », poursuit un ancien de la tribu.

Nettoyage. « En réunion de tribu, tout le monde est prêt à agir, et même si sur le terrain il n'y a plus grand monde, nous avons lancé une initiative de nettoyage du site, la première du genre, pour montrer qu'on est là », enchaîne John.

Mardi matin, les habitants de la tribu, jeunes et moins jeunes, avaient donc rendez-vous à la baie d'Oro. Et c'est une petite trentaine d'entre

eux qui se sont mobilisés la journée pour prendre soin de ce petit coin de paradis.

« On discute avec les touristes de notre combat contre les déchets de tout style. Avec notre bâton et notre sabre, on traque toutes les saletés qui traînent. Mais on connaît aussi comment fonctionnent les Kunié. Il faut changer nos habitudes et arrêter de tout jeter dans la nature », commente-t-il.

« Si on veut que nos petits-enfants puissent connaître eux aussi cet endroit fabuleux, il faut agir. L'idée avancée pour le moment est de créer des toilettes écologiques à proximité immédiate de la piscine », a conclu un petit groupe participant.

Vers une entrée payante

Antoine Cagnéwa, coutumier de la tribu de Touété et membre de l'CEIL, a confirmé que récemment un scientifique de l'observatoire s'était rendu à la piscine naturelle pour effectuer des prélèvements et établir un bilan environnemental. Les habitants de la tribu attendent maintenant avec impatience le compte-rendu du scientifique pour trouver les meilleures mesures de sauvegarde.

Pour l'instant, il ne semble pas être question de fermer la piscine naturelle au public, même si certains l'ont demandé. « La tribu ne touche rien des paquebots et pourtant, elle donne l'accès libre à ce lieu d'excursion. Au travers de nos réunions tribales, on essaye de trouver les meilleures solutions pour ne pénaliser personne et il faut aussi que l'on pense à la protection de notre environnement », souligne John.

Lors de la dernière réunion de tribu qui s'est déroulée le 7 janvier, il a été décidé de mettre en place un droit d'entrée à cette piscine qui serait de 200 francs par personne (100 francs pour les enfants). Les gîtes et les hôtels de l'île ont été avertis de cette mesure qui devrait entrer en vigueur entre le 17 et le 21 janvier, mais qui reste pour le moment bien impopulaire.

La phrase

« On pense à ceux qui sont malades, on fait une bonne action. C'est pour ça qu'on a dit à notre patron [le directeur] qu'on voulait le faire à visage découvert. »

Nicolas,
pensionnaire à la Rapsa depuis août 2013. Page 20



Grand Nouméa

■ **Mont-Dore.** Le suivi participatif des récifs s'appuie sur des observateurs de l'île Ouen

Ouara plonge dans Acropora

Acropora désigne un genre de coraux, et un projet lancé par l'Œil fin 2012 pour surveiller les récifs du Grand Sud. Ce week-end, des bénévoles originaires de l'île Ouen ont eux aussi appris à évaluer l'état de santé du lagon, selon un protocole scientifique.

Le dernier, des stations d'observation de 500 m² ont été installées sur trois récifs de l'île Ouen. Elles font partie du projet Acropora, nom d'une variété de coraux, lancé fin 2012 par l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (Œil) et rejoint cette année par le Conseil consultatif coutumier environnemental (CCCE).

Ce suivi des récifs coralliens dans le Grand Sud se veut participatif. Mais à la tribu de Ouara, la disparition de Joseph « Willy » Mei en mars 2013 n'a pas permis la collaboration des habitants. Ce n'était que partie remise. Hier, comme à Kunié et à Yaté, des bénévoles de l'île Ouen ont plongé en apnée pour évaluer eux-mêmes l'état des sites.

« Le positionnement de l'ob-

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

« **Quand je vais aller pêcher et plonger, je verrai le récif autrement.** »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »

servatoire, c'était de se dire qu'on veut impliquer les populations dans la surveillance de leur environnement, restitue Adrien Bertaud, chargé d'études à l'Œil. La meilleure façon de le faire est d'organiser un suivi participatif où on les prend en charge, on les forme et on leur apprend des techniques scientifiques rigoureuses qui leur permettent de bien quantifier l'évolution de leur environnement. »



Première observation en conditions réelles pour les bénévoles de l'île Ouen, à mi-chemin entre démarche scientifique et savoir-faire local.

■ **Questions à...** Sandrine Job, biologiste prestataire de l'Œil

« De super résultats »

Les Nouvelles calédoniennes : A quoi formez-vous ces observateurs bénévoles ?

Sandrine Job : A des techniques d'évaluation de l'état de santé des récifs. Les techniques qu'on utilise sont dérivées de techniques utilisées au niveau international sous le nom de Reef check. Ce réseau existe en Nouvelle-Calédonie depuis dix ans, sous l'acronyme de Rorc, Réseau d'observation des récifs de Calédonie, et là, il est adapté pour être fait en apnée dans les communes de Yaté, du Mont-Dore et de

biologiques et aussi logistiques : des récifs bien vivants, sur lesquels sont présentes les espèces cibles prises en compte dans l'évaluation Acropora, facilement accessibles depuis la côte et protégés des vents dominants. Ce qui assure la répliquabilité du projet et sa pérennisation dans le temps.

Comment les trois récifs étudiés ont-ils été choisis ?

Le choix à la base a été fait par les coutumiers. On a présenté des cartes et ils ont pointé du doigt les récifs qu'il leur paraissait intéressant de suivre. Sur des critères qui sont peut-être plus patrimoniaux qu'autre chose, ou des critères d'utilisation des récifs. Ensuite, nous sommes allés sur les récifs. De douze, on a choisi trois stations spécifiques sur des critères

biologiques et aussi logistiques : des récifs bien vivants, sur lesquels sont présentes les espèces cibles prises en compte dans l'évaluation Acropora, facilement accessibles depuis la côte et protégés des vents dominants. Ce qui assure la répliquabilité du projet et sa pérennisation dans le temps.

Que disent les premiers résultats sur l'île Ouen ?

L'année dernière, nous avons mis en place des stations sur des récifs très vivants. Donc nous avons de super résultats sur l'île



Ouen, avec des taux de couverture corallienne qui sont parmi les plus forts par rapport à l'ensemble de la Calédonie : sur certaines stations, on approche 70 à 75 % de corail vivant. Ce qui est absolument phénoménal. Le but du jeu est de voir comment, année après année, ces récifs évoluent.

L'usine du Sud à l'arrêt

Un nouvel incident a frappé hier l'usine du Sud. Un déversement accidentel de solution acide a été observé à l'extérieur du site, dans le creek de la baie Nord, décidément maltraité. Cet épisode tombe au plus mauvais moment pour l'industriel.



PHOTOS ARCHIVES ET JACQUETTE SAMPEZ

D'après Vale, « le dommage environnemental est en cours d'évaluation, les équipes ayant été dépêchées immédiatement sur le terrain afin de procéder à des échantillonnages ».

Où se cache le diable à Vale NC ? Un nouvel incident a eu lieu hier à l'usine du Sud. Un épisode qui vient immanquablement ternir l'image de l'industriel déjà touchée. D'après la filiale du géant brésilien, à 13h30, a été « découvert un déversement accidentel de solution acide à l'extérieur du site, dans le creek de la baie Nord ». Aucune victime n'est à déplorer. Le dommage environnemental était, hier soir, en cours d'évaluation.

Sans attendre, la province Sud, qualifiant l'événement de « grave », a décidé de suspendre immédiatement l'activité de l'usine. Cynthia Ligeard s'est rendue aussitôt sur place pour constater l'étendue des dégâts. Le haut-commissaire, le président du gouvernement, les maires des communes du Mont-Dore et de Yaté ainsi

que l'Observatoire de l'environnement ont été informés sur le champ. Une cellule de crise a été activée. Par précaution, la pêche et la baignade ont été interdites en baie de Prony.

Vanne. Si les circonstances précises de l'accident demeureraient hier soir inconnues, quelques éléments sont à la disposition des enquêteurs. Lors du transfert d'effluent sd'un bassin de recueillement vers un deuxième équipement dédié au traitement, un mauvais aiguillage a abouti à un rejet dans le cours d'eau, baie Nord. Cette opération ne serait pas la conséquence d'une faute dans la conception ou encore d'une rupture d'une pièce. Mais bien davantage, a priori, d'une erreur de manipulation au niveau d'une vanne. De quelle nature est cette solution acide ? Tout

l'enjeu est là. Il s'agirait d'un mélange d'eau de pluie et de produits du procédé industriel, essentiellement de l'acide chlorhydrique. Cette solution aqueuse, utilisée au niveau de la raffinerie, permet de séparer le nickel des autres composants.

« Vale Nouvelle-Calédonie mettra tout en œuvre pour réparer les dommages occasionnés. »

L'acidité de ce mélange est, d'après Vale NC, nettement inférieure à celle observée le 1^{er} avril 2009, lorsque 2 500 litres d'acide sulfurique concentré à 98 % s'étaient déversés dans le creek baie Nord après la défaillance d'un joint de dilatation. Néanmoins, l'impact du déverse-

ment d'hier ne sera pas neutre. La direction de la Sécurité civile estimait à 100 m³ d'effluents ayant ruisselé dans le cours d'eau.

Elections. Dans un communiqué, Vale Nouvelle-Calédonie « regrette cet incident et mettra tout en œuvre pour réparer les dommages occasionnés ». Cet événement intervient au plus mauvais moment pour l'industriel. Tout d'abord, parce qu'il tombe à quatre jours du scrutin provincial. Et la campagne électorale en devient un terrible porte-voix sur la place publique.

Dans le monde minier, la décision de la province Sud relative à l'arrêt de l'usine apparaît « disproportionnée » au regard de l'ampleur de l'inci-

dent. L'institution parlant même au départ d'une « fuite d'acide », terme qui semble impropre. Ce déboire contraire, enfin, le programme industriel. Vale était hier encore en pleine montée en production, pour atteindre les 40 000 tonnes de nickel réalisées sur l'année. Au premier trimestre, 7 000 tonnes environ avaient été produites, ce qui laissait entrevoir de bons espoirs. Un arrêté a été pris par la province Sud « suspendant les activités de l'usine du Grand Sud jusqu'à la mise en œuvre des mesures propres à faire disparaître les dangers et inconvenients ».

« Atterrée », la présidente d'Ensemble pour la planète, Martine Cornaille, n'exclut pas de porter l'affaire devant la justice, si des impacts environnementaux sont avérés.

Yann Mainguet

Les précédents incidents

■ En 2009, première fuite d'acide

Un joint en téflon défectueux et des bassins de décantation pas opérationnels. Voilà comment 2 500 litres d'acide sulfurique concentrés à 98 % s'étaient déversés dans le creek de la baie Nord, le 1^{er} avril 2009, anéantissant quelque 1 800 poissons et crevettes, dont des espèces endémiques.

En octobre 2009, suite à la rupture d'une canalisation, 490 m³ de minerai et d'eau se sont répandus en un point du site de Vale Inco

■ En 2010, une colonne s'effondre

Le 21 avril 2010, une colonne d'extraction d'une quarantaine de mètres de haut s'effondre en partie. Elle contient 680 m³ de solution d'acide chlorhydrique à 90 % et des solvants. Personne n'est blessé et les bassins de rétention empêchent cette fois une nouvelle pollution.

Le 22 juin 2010, un homme est sérieusement brûlé par un jet d'acide lors d'une opération de maintenance.

■ En 2012, une deuxième fuite

Le 8 mai 2012, une fuite se produit sur l'unité de production d'acide sulfurique, suite à la présence d'eau dans les tuyaux. L'incident oblige l'usine à stopper son fonctionnement pendant quelques semaines.

Le 28 avril 2012, un ouvrier est grièvement blessé, brûlé au visage par une projection de résidus d'acide.

■ En 2013, le tuyau se casse

En novembre 2013, un tuyau d'une quinzaine de mètres flotte dans le lagon. C'est celui de l'émissaire marin de l'usine, destiné à rejeter l'effluent. L'usine est arrêtée pendant les réparations. A cette époque, l'industriel et son autorité de tutelle, la province Sud (via la Dimenc) chiffrèrent à six le nombre d'incidents graves survenus depuis 2009.

Des travailleurs sous le choc

Que ce soit sur le site ou à la descente de la navette maritime Vale Grand Sud, les employés de Vale n'étaient pas au courant de « l'incident » deux heures après le communiqué adressé aux médias par la province Sud. A 17h45 au quai Ferry, en apprenant la nouvelle, les travailleurs tout de bleu et de jaune vêtus sont sous le choc. « Tu vois, moi, raconte l'un d'eux, je

gagne entre 120 000 et 150 000 francs par mois avec une femme et des enfants. Ces incidents à répétition, ça nous inquiète tous, mais c'est mon gagne-pain, donc je ferme les yeux sur ma sécurité. » Même constat pour cet autre employé : « Non, je ne suis pas rassuré. Moi je pensais que suite à la fuite de 2009, ils avaient fait tout le nécessaire pour que ça ne se reproduise pas.

Même si le risque zéro n'existe pas, ce n'est pas le cas. » Du côté des conjoints de travailleurs, la prudence reste de mise. « Tant qu'on ne sait pas exactement ce qu'il s'est passé et quel impact cela pourrait avoir sur les hommes et l'environnement, on ne s'affole pas. Mais c'est quand même inquiétant. »

A.L.



Les employés ont appris la nouvelle de l'incident en débarquant de la navette.

La colère après l'acide

Au lendemain de la propagation accidentelle de 100 000 litres d'effluents d'acide dans le creek de la baie Nord, l'heure était au bilan. Et à la colère des coutumiers, qui n'excluent pas un blocage de l'usine et dont certains demandent la fermeture.



Les coutumiers et les habitants de la région ont organisé un blocage symbolique de l'usine hier en début d'après-midi.

Le creek de la baie Nord, touché par une pollution à l'acide mercredi après-midi, était en état de siège hier. Associations écologiques, Observatoire de l'environnement, services de l'entreprise Vale et coutumiers se sont succédé pour mesurer l'ampleur des dégâts. Plusieurs centaines de poissons ont été littéralement foudroyés par l'acide chlorhydrique s'étant accidentellement échappé d'une valve.

« C'est en fait une solution de procédés avec une forte concentration de métaux qui s'est propagée dans le cours d'eau, précise Jean-Michel N'Guyen, directeur de l'environnement pour le groupe Vale. Mercredi à 14 heures, nous avons alors directement cessé l'activité et procédé au repompage du liquide. Il faut 48 heures pour arrêter

l'usine (l'arrêt total devrait être constaté aujourd'hui, NDLR). » Autant de mesures de sécurité rapidement mises en place qui n'auront pas pour autant permis d'endiguer toute pollution.

Mortalité. Des propres mots de l'industriel, « le creek, suite aux premières observations et prélèvements de l'équipe environnement de Vale NC, est touché partiellement mais de façon significative. Il a été observé une quantité importante d'individus morts (poissons et crevettes) mais également des poissons vivants. »

De là à parler de catastrophe écologique ? « On constate effectivement une forte mortalité, mais pas une éradication totale des espèces vivantes dans le creek, nuance Matthieu Juncker, directeur de l'CEI

(observatoire de l'environnement de la province Sud). Ce n'est pas comme en 2009, où toute forme de vie avait disparu. Mais nous avons déjà constaté plusieurs centaines de poissons ou encore de crevettes morts. Notre travail débute à peine ici. »

« Ce n'est pas comme en 2009, où toute forme de vie avait disparu. Mais nous avons déjà constaté plusieurs centaines de poissons morts. »

L'enjeu à présent pour l'observatoire est de savoir si le creek sera à même de s'autorégénérer. Et d'établir si des espèces endémiques ont réussi à survivre à ce « flash » d'acide.

Lueur d'espoir dans cet incident environnemental : les premières constatations

des gardes-nature hier matin permettaient d'affirmer qu'aucun poisson n'était encore mort à l'embouchure du creek.

Exaspération. Pas vraiment de quoi apaiser la colère. Surtout pas celle des membres de la tribu de l'île Ouen qui se sont retrouvés avec les autres coutumiers à bloquer symboliquement l'usine en début d'après-midi. « Nous sou-

haitons tout bonnement que l'usine soit fermée dans les deux prochains mois, ont-ils affirmé tour à tour. Les enfants jouent avec les poissons morts. Cette fois, nous avons déjà eu à discuter après ce type de problèmes. Ça n'a servi à rien. » Une

exaspération partagée par les membres de la tribu de Goro. « Ils ont raison, affirme Robert Atiti. Il faut que cette fermeture soit faite intelligemment et permette peut-être de trouver des solutions. »

Raphaël Mapou, dirigeant du Rheebeu Nu, qualifie pour sa part l'incident comme étant une « nouvelle catastrophe. Les poissons sont morts et il va falloir intervenir pour que tout cela cesse. Mais n'agissons pas sous le coup de l'émotion. »

D'un commun accord, les coutumiers ont donc décidé de débloquent l'usine hier soir. Ils se réuniront cet après-midi pour établir un calendrier et des revendications communes. En espérant bien se faire entendre de Vale NC, mais également des élus, en cette période politique sensible. **Jean-Frédéric Gallo**

■ Le chiffre

1,1

C'est la mesure en PH de la solution qui s'est échappée de la valve. Une quantité infime qui rend le taux d'acidité extrêmement important. Les premières analyses faisaient état d'un PH de 3,5 (au lieu de 7) dans le creek mercredi après-midi. Il était revenu à la normale jeudi matin.

■ Repères

Négligence

L'enquête est encore en cours pour connaître les causes de cette propagation accidentelle. Parmi les pistes évoquées, celle de la négligence. Mardi soir, l'usine du Sud de Vale NC aurait reçu une alerte « pluie forte ». Cet événement entraînant la mise en place d'un dispositif particulier. Comme celui d'ouvrir certaines valves où passent des solutions à bases d'acide. La fameuse valve aurait simplement dû être refermée après l'alerte.

Audit

Très remontée, Martine Cornaille, présidente de l'association Ensemble pour la planète, était aussi sur le creek hier matin pour constater l'ampleur des dégâts. Elle n'a pas hésité à rappeler qu'en novembre dernier, « l'association avait demandé à la province Sud qu'un audit soit réalisé sur ce site entièrement construit à l'économie ! Nous constatons à présent un énième incident. La biodiversité est grillée par un flash d'acide. »

Le Soenc-Nickel veut des sanctions

Dans un courrier, le syndicat Soenc-Nickel Vale alerte les dirigeants de l'entreprise, tout en dénonçant l'incident survenu, mercredi. « Nous demandons à la direction, pour une fois, de prendre toutes les mesures disciplinaires à la hauteur de l'ampleur de la catastrophe, à l'encontre des personnes qui ont donné l'ordre de procéder à l'évacuation du produit incriminé ». En clair, il est fortement suggéré que « les responsables de la catastrophe soient sanctionnés, pour le préjudice moral qu'ils ont fait subir aux salariés ».

■ Questions à... Yves Roussel, directeur délégué de Vale NC

« On privilégie une défaillance humaine »

Les Nouvelles calédoniennes : Quelle est, d'après vos indications, l'origine de cette pollution ?

Yves Roussel : Pour nous, à ce stade de l'enquête, nous pensons à une mauvaise manipulation lors du transfert de cette solution d'un bassin à un autre.

Donc une erreur humaine ?

Oui, très probablement. On privilégie une défaillance humaine.

Comment qualifieriez-vous l'impact environnemental ?

(Hier) matin, la qualité de l'eau était redevenue complètement normale. Le

creek a été impacté partiellement mais probablement de manière significative. Les communautés se mobilisent, ce qui est normal. Nous allons traiter cela en toute transparence. Nous donnerons tous les résultats de l'enquête. Et dans cette enquête, nous n'excluons aucune possibilité. Il faut absolument que l'on détermine pourquoi un point de la procédure n'a probablement pas été correctement exécuté ou configuré.

Mais cet incident réveille à nouveau les craintes de Calédoniens sur le procédé développé par Vale...

Le procédé, nous savons qu'il fonctionne. Mais on ne devrait pas avoir ce type d'incident. Il faut renforcer encore la discipline opérationnelle et le respect des procédures.

Quelle est votre réaction sur l'arrêt ordonné de l'activité ?

Nous avons reçu un arrêté nous enjoignant de suspendre les activités, le temps de comprendre et assurer un démarrage sans danger. Cela tombe, oui, au plus mauvais moment pour nous. Car nous étions en montée en production et tout se passait très bien. **Propos recueillis par Y.M.**



Vale: la tension monte

Tandis qu'à Saint-Louis, des riverains exprimaient leur colère, les chefferies du Sud se sont retrouvées hier à Goro pour débattre sur l'incident survenu à Vale NC. Toutes les hypothèses d'actions vont être étudiées, fermeture définitive de l'usine comprise.



La réunion des chefferies du Sud à la tribu de Goro a permis de prendre le pouls de la population sur l'incident à Vale NC. Toutes sont d'accord sur un point: « Ça suffit ! »

PHOTOS: YANN MAINGUET ET JULIEN GINIER

À Saint-Louis ou à l'entrée de Yaté, des pneus brûlent près de la route et la colère monte. Après le déversement accidentel de solution acide, il y a une semaine, dans le creek de la baie Nord, les populations environnantes de l'usine de Vale sont excédées. « On veut laisser un pays propre, insiste, un tremolo dans la voix, une maman de Goro où les chefferies du Sud se sont retrouvées, hier.

Une décision a été arrêtée. Les coutumiers se reverront le samedi 24 mai, au même endroit, sous le toit de la maison commune. Jusqu'à cette date, le Comité consultatif coutumier environnemental (CCCE), instauré avec l'industriel en 2009, étudiera différentes hypothèses, dont la ferme-

ture définitive de l'usine, et leurs impacts. Pendant ce temps, la pression et les blocages aux points stratégiques du complexe hydro-métallurgique sont maintenus.

Espèces. L'exaspération est grande. Et l'exposé d'un ingénieur du CCCE sur l'incident a permis à la population de prendre complètement conscience de son ampleur. Exemple, les scientifiques de l'Observatoire de l'environnement ont analysé, pour l'instant, la moitié des poissons morts recueillis. Dans ce lot, quinze espèces, dont cinq classées « menacées », ont été recensées. Des cadavres ont même été vus jeudi sur la plage de Ouara, à l'île Ouen. « Il faut fermer l'usine!, clame un représentant de cette île.

C'est une vraie bombe atomique! On dit « Arrêtez ! ».

Les coutumiers de Goro ont consulté leurs sujets et leur avis est similaire. D'après les vieux, « il faut fermer l'usine, avec un plan de fermeture. Le ras-le-bol com-

« L'usine est à double tranchant. Il y a l'apport d'argent d'un côté, mais on nous bousille de l'autre, ça suffit. »

mence à peser. » Les chefferies Wamytan, de La Conception, mais aussi d'Unia, sont prêtes à suivre ce positionnement, car « les gens de Goro et de l'île Ouen, ce sont les plus près de l'usine et c'est eux qui la voient le mieux. »

Tous ont prononcé un discours ferme à l'égard de Vale dont le site industriel est arrêté sur décision de la province Sud. Toutefois, des aspects doivent être pris en compte, des points élucidés, et des discussions menées avec les autorités, proposent des personnalités coutumières, venues notamment de Touaourou.

Revenus. Une phrase d'un ouvrier de Vale résume un état d'esprit. « L'usine est à double tranchant. Il y a l'apport d'argent d'un côté, mais on nous bousille de l'autre, ça suffit ! » Cette face économique de l'actuel enjeu a été scrutée. Et pour cause, plus de 14 000 personnes vivent des revenus tirés de l'exploitation du

nickel dans ce Sud, selon les calculs du sénateur Octave Togna, de l'aire Drubea-Kapumè. Le choix de la fermeture ne serait pas neutre. Surtout qu'il y a peu encore, « la SAS Goro mines était au bord du dépôt de bilan », indique son directeur. Bref, à l'heure actuelle, « chaque jour qui passe est difficile ». Tous les éléments seront posés dans la balance.

L'arrêté de la province Sud tout comme le calendrier politique jouent plutôt en faveur des chefferies. « Le président du gouvernement ne sera connu que début juin, avance le maire de Yaté, Adolphe Digoué. Prenons le temps de bien faire le tour du sujet. » Une nouvelle analyse interviendra le 24 mai. Des moyens d'action seront sans doute évoqués.

Yann Mainguet

■ Le chiffre

1

C'est en milliards de francs, la somme des salaires versés, par mois, aux 1 300 salariés de Vale NC. Par ailleurs, plus de 1 600 employés d'entreprises sous-traitantes travaillent sur le site de Goro.

■ Repères

Plainte contre Vale

Des associations écologistes entendent porter plainte contre l'industriel, suite à l'incident du 7 mai, au titre du préjudice écologique. Le cabinet Aguila-Moresco, en charge du dossier, finalise la procédure. Ce même cabinet avait obtenu la condamnation de Vale le 25 février devant la cour d'appel, suite à la fuite d'acide du 1^{er} avril 2009. La légitimité des associations écologistes avait été reconnue, l'industriel a dû verser 40 millions de francs d'intérêts civils.

La province Sud et les tribus de Goro et de l'île Ouen envisagent également de porter l'affaire devant la justice.

CCCE, qu'est-ce ?

Le Pacte pour un développement durable du Grand Sud, signé en septembre 2008 entre Vale et les communautés du Grand Sud pour une durée de trente ans, s'organise autour de trois dispositifs, dont le Comité consultatif coutumier environnemental (CCCE). Sa mission: « garantir la participation des communautés du Grand Sud dans le suivi environnemental de Vale Nouvelle-Calédonie ». Des techniciens issus des tribus ont été formés à l'université dans ce but.

Rebondissement

Pour le journaliste du titre économique *Les Echos*, il n'y a pas de doute. Outre l'embargo indonésien sur les exportations, l'annonce de la pollution accidentelle à Vale NC – et de l'arrêt de l'usine – a « provoqué un véritable embrasement des cours » du nickel. « Vendredi, la tonne de nickel dépassait 20 000 dollars, ce qui ne s'était pas produit depuis le mois de février 2012. »

Sensibilisation remarquée à Saint-Louis

Des pneus en flamme, des poings fermés, un ralentissement monstrueux... Toute la journée d'hier a été marquée par la présence d'une dizaine de « riverains excédés » sur le bas-côté de la RT1, au niveau de la tribu de Saint-Louis, au Mont-Dore. A grand renfort de banderoles, de tracts et de slogans, ils ont tenté de sensibiliser les automobilistes aux « risques de Vale ». Sous surveillance discrète de la gendarmerie, le maire de la commune et le commissaire délégué de la République sont allés

sur place, à leur rencontre, pour entendre leurs doléances. Aucun débordement n'a été signalé.

Ces jeunes pointaient du doigt « les incidents » répétés dans le Grand Sud, en baie de Prony. De la fuite d'acide sulfurique due à un joint défectueux en avril 2009, à la rupture du tuyau rejetant l'effluent de l'usine en mer en novembre 2013 et, bien sûr, le récent déversement accidentel de solution acide à l'extérieur du site, dans le creek de la baie Nord.



PHOTO: JULIEN GINIER

■ Faits divers

Accouchement sur le parking

Ils ne sont pas forcément habitués à ce type d'intervention, mais cela n'est pas pour leur déplaire. Hier matin, aux alentours de 8 heures, les pompiers ont été alertés : une femme âgée d'une trentaine d'années est en train d'accoucher sur le parking de la Société Générale de Normandie à Nouméa. Son mari est à ses côtés, mais il n'a pas eu le temps de l'emmener jusqu'à l'hôpital. Arrivés sur place en même temps que l'équipe du Smur, les pompiers procèdent à l'accouchement. Avec une équipe médicale à ses côtés, le travail de la future maman se passe à merveille. Et très vite. A 9 heures, le petit garçon est né. En parfaite santé, la famille a été évacuée à la clinique de l'Anse-Vata.

■ Social

Le Soenc-Nickel Vale fait son bilan

Vendredi matin, la section Vale du Soenc-Nickel se réunissait en nombre pour faire le bilan des deux années passées. Un bilan qui se veut « très positif », puisque le syndicat « fait une belle percée dans le collège employé et reste majoritaire dans les collèges maîtrise et cadre », comme l'indique son responsable. Pierre Tuiteala a été reconduit à la tête de la section, dont la représentativité au sein de l'usine du Sud aurait dépassé les 47%. Une petite partie des 400 adhérents du Soenc-Nickel Vale était présente pour évoquer des conditions de travail, de rémunération et de sécurité au sein de l'entreprise, en compagnie d'autres sections minières, de la SLN notamment. L'incident survenu à Vale en fin de semaine dernière a bien sûr été évoqué : un comité d'entreprise extraordinaire a été demandé et sera organisé, ce lundi. Dans un courrier daté du 8 mai, le Soenc-Nickel demandait à ce que « soient prises les mesures disciplinaires à hauteur de l'ampleur de la catastrophe ».

■ Environnement. L'industriel livre ses éléments sur l'incident du 7 mai

Vale plaide l'erreur humaine

Tandis que les études environnementales se poursuivent pour mesurer l'impact sur le creek de la baie Nord, Vale a mené, rédigé puis déposé son enquête sur la diffusion accidentelle de liquide polluant. Deux salariés sont mis en cause.



Dans la nuit du 6 au 7 mai, une vanne du conduit reliant le bassin de rétention au centre de traitement des effluents chimiques a été ouverte.

Le rapport d'incident survenu le 7 mai dernier vient d'être rendu à la présidence de la province Sud. Et c'est sans surprise que l'industriel annonce que l'« erreur est d'origine humaine, soit un non-respect d'une étape obligatoire d'une procédure critique. Celle-ci étant la vérification de l'intégrité d'un circuit après reconfiguration et avant remise en service. »

Comme nous l'indiquions déjà dans notre édition du 9 mai, une « alerte pluie forte » a entraîné la mise en place d'une procédure bien particulière. Incluant l'ouverture de plusieurs vannes. La pluie est donc passée. Puis tout est revenu à la normale. Sauf que l'équipe en charge de remettre en œuvre le dispositif a fait une erreur.

Licenciement. Elle a oublié de refermer une ouverture de ce conduit transportant, du bassin de rétention de la raffinerie –plein à 86 % – et l'usine de retraitement

« Un non-respect d'une étape obligatoire d'une procédure critique. »

des effluents. Soit près de 96 m³ de liquide contenant un fort volume d'acide chlorhydrique et une forte concentration en nickel et en cobalt, dispersés dans le creek de la baie Nord. Contrairement à ce qui était annoncé, la fuite n'a pas eu lieu le 7 mai, mais dans la nuit du 6 au 7. Une négligence donc, pour laquelle

deux responsables salariés du groupe Vale sont directement impliqués. Leur licenciement pour faute grave serait actuellement en discussion. « Les conclusions de l'enquête confirment qu'il ne s'agit pas d'un problème de conception ou de fiabilité des installations du complexe industriel », assure l'industriel.

Indépendance. De quoi légèrement énerver les associations écologiques qui étaient également aux abords du creek au lendemain de l'incident. « Est-ce un bureau d'étude payé par Vale ou des salariés de Vale qui ont réalisé cette enquête ? Dans les deux cas, bonjour le conflit d'inté-

rêt ! En tout cas, ce n'est pas l'Observatoire indépendant lui, qui profère de tels mensonges, peste Martine Cornaille, présidente de l'association Ensemble pour la planète. Avant de renchérir : « La conception des systèmes de sécurité est défectueuse puisque ce genre de manipulation humaine devrait, de notre point de vue au moins, être doublée d'un système de contrôle électronique automatique. » Les résultats d'enquête environnementale risquent également de faire polémique. Si l'industriel assure « l'absence d'impact à l'embouchure du creek », des poissons marins juvéniles ont bien été trouvés morts à l'île Ouen mais la cause de leur mort ne peut pas être attribuée à cet événement avec certitude.

J.-F. Gallo

Un impact discuté

Ricardo Rodrigues de Carvalho, responsable de Vale dans le Pacifique, est venu en personne sur le site de Goro, dès l'annonce de l'incident. Il serait encore actuellement sur le Territoire pour gérer la crise. D'un point de vue environnemental, les études sont en cours. Elles permettraient déjà d'annoncer la collecte de près de 1 360 individus (poissons et crevettes) morts. A été relevée une forte mortalité chez cinq espèces de poissons protégées en province Sud dont le *Protogobius Attiti* et le *Sicyopterus Sarasini* considérés comme étant en danger d'extinction par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

BILLETTERIE EN LIGNE

Réservez vos places de spectacle sur

www.lnc.nc*

* Dans l'onglet loisirs

Le débat sur l'usine renaît

Le déversement accidentel de solution acide dans le creek de la baie Nord fait encore causer. Une association déplore la perte de toute vie animale, ce que conteste l'industriel Vale NC. Les chefferies du Sud se retrouvent samedi pour débattre de nouveau.



PHOTO YANN MAINGUET

Créée récemment, l'association Do-Vee, représentée par Carole Agourere et Christian Vama, juge l'état du creek de la baie Nord très préoccupant. Puisque sans vie.

« **Y**a rien ». En équilibre sur une pierre au milieu de la rivière, hier, Carole Agourere sonde l'eau du regard. Plus de deux mois sont passés depuis le déversement accidentel de solution acide dans le creek de la baie Nord, et « y a ni poissons, ni crevettes, déplore la secrétaire d'une toute nouvelle association dénommée Do-Vee, « la vraie parole » en langue. Cet écho résonne à trois jours d'une grande réunion des chefferies.

La fraîche structure, d'après ses représentants, rassemble « des jeunes » de Goro surtout, mais aussi de la tribu de Touaourou et de l'île Ouen. Son credo, la protection de l'environnement, née de « ce lien naturel à la terre », explique la jeune femme, à côté du président Christian Vama. Dans son

dos, derrière la montagne ensoleillée, l'usine Vale NC traite le minéral. Le dernier incident découvert le 7 mai a soulevé la colère dans le Sud. Et maintenant « la confiance a disparu », ajoute Carole Agourere, tant envers l'industriel qu'envers les mouvements écologistes. « Notre association, elle, elle est indépendante, neutre. »

Impact. Le constat pessimiste sur le bord de la rivière n'est pas partagé, évidemment, au sein de la filiale du géant brésilien. « Nous avons eu un impact partiel qui n'a pas provoqué une radiation totale de la vie du creek, nous avons pu le constater le jour même de l'incident, note Jean-Michel N'Guyen, directeur de l'environnement à Vale NC. Un suivi a été instauré, et nous avons pu observer des

espèces de poissons. » Une analyse décrite semble-t-il par les experts mandatés par la société métallurgique, tout comme par la province Sud et l'Observatoire de l'environnement. D'ailleurs, d'après un nouveau protocole, un programme d'échantillonnages a

« La confiance a disparu. »

été appliqué cette semaine, selon Vale, et les résultats sont attendus d'ici quelques jours. Ces conclusions seront transmises, assure Jean-Michel N'Guyen, « aux populations, notamment à l'association Do-Vee, et aux administrations ».

Rencontre. L'incident intervenu en mai sur le site industriel du Sud et ses conséquences constituent un point hautement sensible. Car, d'une part, des affrontements graves ont jailli à Saint-Louis à partir de cette affaire. Et, d'autre part, parce qu'une nouvelle rencontre se dessine. Samedi, à Yaté, à la tribu de Touaourou, les neuf chefferies du Sud se retrouvent. Le groupe de travail, défini par les coutumiers, va restituer les réflexions émergées durant les deux mois dits de « mise à plat ».

De cet exercice, apparaissent aujourd'hui 149 recommandations, qui seront détaillées ce week-end. Des propositions qui, selon un acteur du dossier, « sont les garanties du

redémarrage de l'usine [de façon progressive, accordé le 31 mai par la province Sud, NDLR] « sous conditions » ». Le 24 mai en effet, au terme d'une journée de débats, alors que l'activité du complexe de Vale NC était suspendue, une mesure était arrêtée par consensus : un ultimatum de deux mois pour obtenir divers engagements. Ce choix s'est placé au centre de postures extrêmes, dont la fermeture de l'usine voulue par certains. Les idées ont-elles évolué ? « La décision a été prise le 24 mai, clamait il y a peu encore André Vama, président du comité Rheebeu Nuu et membre du CCCE, le conseil consultatif coutumier environnemental. Il n'y a plus de décision à prendre. » Mais la discussion peut, elle, se poursuivre.

Yann Mainguet

■ Le chiffre

325

Le poids de Vale NC est lourd sur la balance territoriale. Entre 2003 et 2012, la filiale du géant brésilien a injecté 325 milliards de francs dans l'économie calédonienne, selon le magazine *Mines*. Suite à l'incident de mai, l'usine du Sud est restée à l'arrêt pendant vingt-cinq jours.

Des reproches listés

Riche d'« une vingtaine de membres », l'association Do-Vee relève, outre l'état du creek de la baie Nord, que deux autres points méritent l'attention. Tout d'abord, les « chutes de soufre et de charbon dans l'eau du port lors des déchargements ». Et puis, sujet ancien, « les sédiments à l'embouchure de la Kwé, liés à l'extraction ». Contactée, la société Vale NC apporte quelques éléments de réponse. « On a lancé une action pour le dragage du port. Cette opération doit commencer en octobre ». Quant aux retombées à partir du bateau, « des procédures ont été revues, comme la mise en place de "jupes" pour éviter les chutes de matériaux ». Et concernant la rivière de la Kwé, « on travaille avec le CCCE pour trouver ensemble la meilleure alternative possible face à l'environnement ».

■ Questions à... Matthieu Junker, directeur de l'Œil

« Il faut du temps pour repeupler une rivière »

Les Nouvelles calédoniennes : Vous dirigez l'Observatoire de l'environnement de la province Sud, quel est l'état actuel du creek de la baie Nord ?

Matthieu Junker : Nous allons bientôt produire un rapport sur l'état dans lequel s'est retrouvé le creek de la baie Nord au lendemain de l'épisode de pollution. Ce rapport est actuellement à l'examen du conseil scientifique de l'Œil. Il sera publié aux environs de la mi-août. Parallèlement, nous menons une mission pour mesurer de quelle manière le creek récupère, en échantillonnant la faune. Mais ce qu'il faut bien avoir à l'esprit, c'est qu'un cours d'eau a besoin de plusieurs années pour retrouver sa faune. Pour les invertébrés que sont les petits crustacés et les insectes,

c'est assez rapide, car leur cycle de vie et de reproduction est court. Mais pour les poissons, c'est beaucoup plus long. A titre indicatif, en 2014, le creek de la baie Nord n'avait pas retrouvé entièrement sa faune d'avant la pollution de 2009.

En somme, le délai de deux mois fixé par les coutumiers pour apprécier la situation ne correspond pas à un critère scientifique ?

Ce délai a un sens pour apprécier ce qu'a fait la province Sud en termes de prescriptions, et ce qu'a entrepris l'industriel pour sécuriser son site, améliorer ses systèmes de surveillance et d'alerte. Mais il ne permet pas de mesurer la vitesse de récupération du creek.

Combien de temps faudrait-il, selon vous, pour ramener le creek à son état antérieur ?

Plusieurs paramètres entrent en jeu. D'abord, s'il y a plusieurs épisodes de pollution, le creek se retrouvera durablement dans une situation dégradée. Ensuite, de fortes pluies peuvent ralentir le processus de récupération, voire aggraver les choses. Inversement, certaines années, il peut y avoir des phénomènes de colonisation chanceuse qui accélèrent les choses. Par ailleurs, le temps de récupération peut varier selon l'intensité de la pollution subie. Celle de 2009 était sévère, celle de 2014 l'était moins. Nous allons donc suivre de près le temps de repeuplement.

Propos recueillis par Philippe Frédière



■ Social

Blocage à la Socometra

Accroc puis accord sur l'intéressement, hier à la Socometra. Dès quatre heures du matin, une intersyndicale de salariés a bloqué le site de Ducos. Seuls quelques camions « destinés à des chantiers urgents » ont pu traverser le blocus mis en place par FO, l'USTKE, l'Usoenc et la CSTNC.

Cause de la mobilisation : des primes d'intéressement jugées insuffisantes. « On ne peut pas les laisser distribuer des centaines de millions aux actionnaires et nous laisser des enveloppes ridicules », explique Firmin Trujillo, cadre de FO et délégué syndical au sein de la Socometra. Les négociations, menées dès le début de la matinée, ont néanmoins abouti : après quelques heures de discussion, la direction aurait consenti à doubler la prime d'intéressement des salariés.

■ Environnement

Précision du directeur de l'Œil

A la suite de l'article paru sur les conséquences de la pollution de mai dernier à l'usine de Vale, Matthieu Juncker directeur de l'Œil, observatoire pour l'environnement de la province Sud, tient à apporter la précision suivante : « Il n'est pas possible, au regard des données en la possession des scientifiques, de savoir aujourd'hui si l'accident survenu en 2009 dans le creek de la baie Nord a été plus ou moins grave que celui survenu en mai 2014. Il faut pour cela recueillir et comparer des indicateurs biologiques, indépendants de ceux de Vale NC, ce qui constitue un travail de fourmi. »

■ Société

Le gala des Miss annulé

Selon la page Facebook du Comité Miss Nouvelle-Calédonie, « compte tenu de la présence de manifestants devant l'entrée de l'hôtel, la direction du Surf Hôtel et le Comité Miss Nouvelle-Calédonie ont préféré annuler la soirée de gala prévue samedi soir. Toutes les personnes ayant acheté des places sont priées de se présenter à la réception pour se faire rembourser. »

■ A noter

► La 270^e section des médaillés militaires de Nouvelle-Calédonie se réunira le mardi 19 août, à 18 heures, à la Maison du combattant. Il s'agira d'une simple réunion mensuelle.

■ Faits divers. Ils avaient les clés de l'hypermarché

Les courses du jeudi soir

Depuis maintenant un mois et demi, trois électriciens et un vigile dérobaient de la marchandise le soir venu, dans un hypermarché de Nouméa, dans lequel ils travaillaient. Seul problème, leurs allées et venues étaient filmées.



Les perquisitions ont permis de retrouver une partie du butin accumulé au bout de six cambriolages.

C'était devenu un rituel plutôt sympathique pour les quatre individus. Un petit manège au cours duquel, chaque jeudi soir, depuis le 15 juin, chacun prenait son chariot et partait à l'assaut des rayons de l'hypermarché situé dans le sud de Nouméa. Forcément, ils avaient les clés...

Jusqu'à ce que le gérant de l'enseigne s'aperçoive de la manœuvre. Et dépose plainte auprès de la police nationale le 25 juillet. L'en-

quête débute et, rapidement, les policiers se mettent à visionner les images des multiples caméras de surveillance.

Sur les images, trois électriciens qui effectuaient un chantier depuis le mois de juin et un vigile de la société, en pleines emplettes. Et tout y passe.

Trésor. De l'appareil électronique au produit d'entretien, chaque semaine, l'histoire recommence. Il ne reste plus aux policiers qu'à

aller cueillir les quatre hommes, au casier vierge, âgés de 27 à 48 ans. Tous ont reconnu les faits durant

Le montant total du butin ? Estimé entre 5 et 6 millions de francs.

leur audition. En parallèle, des perquisitions sont effectuées aux domiciles des quatre suspects et permettent

de découvrir un véritable trésor. Le montant du butin ? Il est estimé entre 5 et 6 millions de francs. Tous les protagonistes sont repartis du commissariat avec une convocation devant le délégué du procureur de la République, avec obligation d'indemniser la victime à

hauteur d'un quart du préjudice restant après restitution des objets. Compte tenu de leur casier vierge et de la

très probable perte d'emploi prochaine, ils éviteront la prison.

Mais l'enquête des policiers est loin d'être finie. Trop heureux d'avoir pu détrousser le magasin, les apprentis voleurs ont fait des cadeaux à tout leur entourage. Contraints de rendre l'intégralité des produits volés, ils ont dû réaliser un inventaire des bénéficiaires auprès des policiers. Hier soir encore, des vélos étaient récupérés...

J.-F.G.

■ Nickel. Rencontre demain des chefferies sur les recommandations autour de Vale NC

Le Mont-Dore ne viendra pas

Agacée par l'« attitude du Conseil consultatif coutumier environnemental », la grande chefferie du Mont-Dore a décliné l'invitation pour demain, samedi.

La discussion commence bien mal. Parmi les neuf chefferies du Sud devant se retrouver demain afin d'évoquer les 149 recommandations autour de l'usine Vale NC, une a déjà fait connaître son mécontentement et son absence.

Suite au déversement accidentel de solution acide dans le creek de la baie Nord début mai, puis au travail de « mise à plat » durant deux mois voulu par les coutumiers, une tournée visant à présenter les

réflexions émergées a été programmée. Île des Pins, Païta, ... mais « nous, les membres du conseil de la grande chefferie du Mont-Dore, nous déplorons fermement l'attitude du CCCE (le conseil consultatif coutumier environnemental) sur le comportement de son président, ce dernier a refusé de respecter le calendrier et le lieu établis qui étaient prévus le 24 juillet à la maison commune de la tribu de Saint-Louis, écrit Adolphe Moyatea. De fait, « vu l'attitude du CCCE, la grande chefferie du Mont-Dore ne participera pas au rendu final » fixé à demain samedi à Yaté, tribu de Touaourou ou de Goro.

Des questions de sécurité auraient été avancées pour ce changement de programme dans la tournée de restitution des réflexions.

Y.M



Doivent être exposées samedi des recommandations, garantes du fonctionnement de l'usine.

■ **Nickel.** Grande rencontre autour de l'activité de l'usine Vale NC

Un dialogue difficile

Chahuté par des prises de bec, le comité d'information et de concertation sur l'impact de Vale NC a permis hier d'éclairer l'hypothèse d'une fermeture du complexe industriel.

Tous les acteurs de la sphère « Vale NC » siègent dans l'hémicycle. Et tous reconnaissent l'utilité du Comité d'information, de concertation, de surveillance sur les impacts environnementaux de l'usine de Goro, le CICS, une formule relancée par le président de la province Sud, Philippe Michel.

« Ce projet, il fout la m...! Dans les tribus, les familles. »

Parfois, la température monte. « Ce projet, il fout la m...! Dans les tribus, les familles, a tempêté hier Roch Wamytan, grand chef et élu UC-FLNKS. On avance beaucoup sur du mensonge. »

Une autre salve sous forme d'avertissement est venue de Maurice Dhou, patron du Comité consultatif coutumier environnemental, ayant en tête le déversement

accidentel de solution acide dans le creek de la baie Nord découvert le 7 mai: « On ne permettra plus un autre incident sur le site. »

Perte. Si la décision d'un redémarrage de l'usine sous conditions a été prise fin mai, l'hypothèse de la fermeture du complexe a pourtant été étudiée pendant les deux mois, dits de « mise à plat ». Une demande des chefferies.

Cette éventualité entraînerait la « perte sèche des 700 milliards de francs d'investissement », indique la province Sud, qui pense aussi aux « coûts supplémentaires de démantèlement et de remise en état du site ».

Au regard d'éléments techniques et économiques, le démontage-remontage de l'usine apparaît, en outre, « a priori comme une hypothèse non réaliste », ajoute la Maison bleue. Une idée avait été par ailleurs soutenue par

des coutumiers, à l'image de Roch et Rezza Wamytan: maintenir uniquement l'activité minière. Mais, aux yeux de la province Sud, « l'exportation de minerai pose des difficultés ».

En clair, il est impossible de transporter de la pulpe – matière par ajout d'eau – par bateau pour des questions de sécurité. Et puis, d'après les calculs, si le niveau de production veut être conservé, le rythme fou d'un minéralier de 55 000 tonnes tous les trois jours doit être tenu. Inconcevable.

Audits. Suite aux prescriptions de l'arrêté provincial de mise en demeure de l'industriel le 31 mai dernier, trois audits menés par des experts indépendants ont été annoncés pour le mois de septembre. Dont un sur la réparation de l'émissaire. De même, l'Issee (Institut de la statistique et des études économiques), doit évaluer l'impact économique de l'activité de l'usine en phase d'exploitation. Les résultats sont attendus pour octobre.

Signée par Philippe Michel, une lettre de la province Sud vient d'être adressée aussi à la ministre des Outre-mer.

Ce courrier sollicite l'Etat pour une intervention d'ingénieurs. La mission: auditer le dispositif de suivi des installations classées à Vale NC et éclairer sur un plan technique l'éventuelle perspective de fermeture du site industriel.

Le débat au sein du CICS a connu hier quelques pics de tension, surtout sur des questions d'ordre environnemental. Source de querelles régulières, la qualité des études d'impact, pointée par Hubert Géraux de WWF et Martine Cornaille d'EPLP, a notamment animé la discussion. « Notre volonté, c'est d'être transparent, on l'a dit très souvent », a indiqué Yves Roussel, directeur délégué de Vale NC. Des écologistes aux habitants des tribus, en passant par les responsables d'institution, les regards sont aujourd'hui braqués sur l'usine du Sud.

Y.M.



Photo

Jacquotte

Sampérez

Le débat a parfois été houleux, hier, à la Maison Bleue.

Le retour de l'effluent

L'CEil (Observatoire de l'environnement) n'a pas mâché ses mots en abordant des études sur la qualité de l'effluent. D'après l'organisation, au regard d'une étude menée de 2006 à 2009, le mélange testé, dilué ou non, ne présentait aucune toxicité significative. En novembre dernier, une expérience a été réalisée « sur les larves d'oursins cette fois-ci [à partir de] l'effluent réel de Vale NC comprenant plus d'une vingtaine de composés chimiques. Elle atteste d'une toxicité du liquide s'il n'est pas dilué d'un facteur au moins égal à 14 ». Interrogée sur cette annonce de l'CEil, la direction de Vale NC indique que les données sur l'effluent sont « en-dessous des normes de rejet qui nous étaient imposées ». « L'effluent correspond à ce qui était attendu ».

Carrefour

KENU-IN



Sweat avec capuche
LONGBOARD
70% coton et 30% polyester.
Réf : 49160.
De 2 à 8 ans

2590^F
-20%
2072^F



Sweat
Star Wars
100% coton.
Réf : 512327.
De 2 à 8 ans

1690^F
-20%
1352^F



JUSQU'AU 16 AOÛT
Bonne affaire
carte **CONSO+**
-20%
de remise

Remise immédiate en caisse



Parka
LONGBOARD
100% polyester.
Réf : 69213.
De 2 à 8 ans

5290^F
-20%
4232^F

Carrefour  SDG SA - Affiliée Carrefour Entreprise indépendante - R.C.S. NOUMEA 88 B 208 595 (88 B 208 595) - Tél. 41 28 27 - Email : serviceclientsqualite@sdg.nc

CENTRE COMMERCIAL KENU-IN - KOUTIO - LUNDI 9H/20H - MARDI AU JEUDI 8H/20H - VENDREDI ET SAMEDI 7H30/20H - DIMANCHE 8H/13H

Conception  Votre magasin a commandé les marchandises en quantité suffisante pour vous satisfaire pendant la période indiquée. Si exceptionnellement des articles venaient à manquer, il mettra tout en œuvre pour pouvoir vous les fournir (ou des articles similaires), au prix indiqué selon les stocks disponibles.

■ **Environnement.** Prochaine feuille de route de l'Observatoire de l'environnement

L'Œil étend son champ

La feuille de route pour le deuxième mandat de l'Œil a été rendue publique hier, dans l'auditorium de la province Sud. Cinq recommandations s'en dégagent, dont la mise en réseau des moyens et une extension du périmètre de surveillance.



Le consultant Hervé Léthier (à gauche) a coordonné les ateliers de réflexion. Une cinquantaine d'acteurs de l'environnement ont répondu présent pour la restitution des travaux.

Quelles ambitions pour l'Œil ? Au terme de quatre années de mandat, la question se pose sur l'avenir de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie.

Les ateliers de réflexion sur la prochaine feuille de route ont été rendus publics, hier, dans l'auditorium de la province Sud.

Pour le second mandat 2015-2019, il s'agit pour l'Œil d'« asseoir sa crédibilité » et de devenir un « incontournable ». « Capitaliser », « optimiser », « sécuriser », « anticiper », « adapter » : la liste des verbes d'action prêtée à l'observatoire est bien longue.

De cette réflexion, qui a réuni une cinquantaine de partenaires (*) pendant une semaine, cinq recommandations se dégagent.

Dont la mise en réseau des acteurs et des moyens, « véritable levier » pour l'observatoire, chargé d'une « mission de service public au service de l'intérêt général », rappelle Hervé Léthier, coordinateur des ateliers.

Extension. L'Œil aspire également à étendre ses radars de contrôle. Créé initialement pour surveiller l'usine du Sud, l'observatoire pourrait étendre son périmètre à la province. Puis à tout le pays. Et enfin, pourquoi pas, à toute la région. Une aspiration partagée en tout cas par

« Il est capital d'associer les industriels non seulement au travers d'un financement, mais aussi de l'accès de leurs données. »

Anthony Lecren, membre du gouvernement en charge de l'environnement.

« Mais il faut faire les choses par étapes », nuance pour sa part Philippe Michel, président de la province Sud. « Et on a déjà vu que certaines choses peuvent s'améliorer. » Une certaine difficulté à récolter des informations du côté des industriels miniers en fait partie. « Ce qui est capital, c'est d'associer les industriels non

seulement au travers d'un financement, mais aussi de l'accès de leurs données pour permettre une meilleure prévention », souligne Philippe Michel. Et à ce jeu-là, « il faut insister un peu » reconnaît-il. Si la zone d'influence du terrain de Vale est prioritaire, la province Sud invite ainsi les industries minières de Thio et de la Côte oubliée à rejoindre l'Œil, et à contribuer à son financement.

Quant à l'incident du 6 mai dans le creek de la baie Nord, il hante encore les esprits.

« On est toujours au bord du précipice », a déclaré Raphaël Mapou, président de l'Œil. C'est pourquoi j'insiste sur la responsabilité de l'industriel et sur le rôle de la province Sud. Premier financeur de l'observatoire et « garant de son indépendance ».

E.C.

(*) Associations, représentants des populations locales, collectivités, industriels, syndicats, instituts de recherche.

■ Bourail

► **L'Association des femmes du marché** organisera une foire à tout, le samedi 11 octobre, de 7 heures à midi, au marché. Renseignements et inscription au 85 28 13.

► **Dans le cadre du Mois du patrimoine**, l'association Mëjëruba, du foyer de Néméara, organisera une journée festive le samedi 18 octobre, à partir de 9 heures. Visite du site, exposition sur l'histoire de l'établissement et présentation des activités des jeunes pensionnaires. Possibilité de se restaurer. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 44 12 90.

■ Île des Pins

► **Des permanences de l'officier public coutumier (OPC)** auront lieu les 8 et 22 octobre à Vao. Rendez-vous au 76 08 87 ou au 79 46 10.

► **Les examens du permis de conduire** sont annulés pour le mois d'octobre. Renseignements au 46 10 24.

► **La Maison de l'habitat** tiendra une permanence le lundi 17 novembre, de 9 h 30 à 13 h 30.

► **La Maison de l'image et de l'information** de Vao est ouverte du lundi après-midi au samedi matin, de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 h 30.

► **Permanence de l'orthophoniste**: chaque mardi de 9 h 30 à 17 h 30 au dispensaire.

■ La Foa

► **L'association Femmes et violences conjugales** propose une permanence d'écoute tous les jeudis matin, de 9 heures à midi, au centre médico-social, pour toutes les personnes, hommes ou femmes, en difficulté dans leur couple et qui souhaitent en parler. Confidentialité et neutralité assurées. Tél. 26 26 22.

► **Des dépistages anonymes** du Sida sont effectués tous les jours au dispensaire, de 7 heures à 10 heures. Sur rendez-vous, au 44 32 14.

■ Ile des Pins. Un chantier de la deuxième chance pour six jeunes

Réinsertion en construction

Favoriser l'intégration par le travail de ceux qui sont sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi: voilà l'objectif du chantier de Touété. Il concerne la reconstruction d'une maison commune par une équipe de six stagiaires.

La maison commune de Touété, à Vao, traditionnellement en bois et en paille, avait été démontée en juillet dernier. Les anciens de la tribu ont choisi d'en reconstruire une en dur, financée par la province Sud pour un montant d'environ 30 millions de francs. Le chantier devrait se terminer en mars 2015.

Depuis le mois d'août, six stagiaires âgés de 18 à 30 ans, tous issus de la tribu de Touété, s'activent sur le chantier qui concerne une construction de 115 m². « On a commencé le 11 août et après deux mois de travail, on est déjà au chaînage, on a deux semaines d'avance sur

« On a deux semaines d'avance sur le planning, pourtant ces jeunes ne connaissent rien au bâtiment. »

le planning alors que ces jeunes ne connaissent rien au bâtiment », explique Félix Vakié, le chef de chantier, originaire de la même tribu. « Ils sont partis de la terre, on a fait l'implantation et les fondations, le ferrailage de la dalle et la pose d'agglo. Marie-Noëlle, la seule femme de l'équipe, a apprécié s'occuper de la lecture de plan », détaille le chef de chantier, fier de ses ouvriers.

Expérience. Félix Vakié insiste sur le fait que « ce chantier permet aussi au stagiaire de réapprendre à se lever le



Les stagiaires travaillent 39 heures semaine sur ce chantier, qui doit se terminer en mars 2015.

PHOTO KARINE PAVEN

matin, à être ponctuel, à vivre en équipe et à enfilier une tenue adéquate pour le travail. D'ailleurs, aucun retard n'est toléré. Pour le moment, l'équipe est la même depuis le début, c'est un bon groupe motivé qui apprend vite et bien. »

Les prochaines étapes comme la charpente, la couverture et la menuiserie, mais aussi l'électricité et la plomberie, nécessiteront l'intervention de professionnels patentés. « Ce seront unique-

ment des intervenants de l'île. Ils vont montrer leur spécialité aux stagiaires qui feront ensuite le travail, indique de son côté Florent Boutet, le conseiller de la Mission d'insertion des jeunes (MIJ). Le but étant de découvrir les métiers et d'acquiescer une expérience professionnelle. » Des stagiaires qui auront aussi en charge la pose du carrelage, l'enduit des murs extérieurs et la peinture intérieure.

Encadrés. C'est un chantier organisé où rien n'est laissé au hasard. Ainsi, la Mij s'est occupée du recrutement des stagiaires et a en charge le respect des conditions de travail et des salaires, chaque jeune étant rémunéré à hauteur de 75 000 francs par mois pour 39 heures de travail par semaine.

L'association des femmes de Touété a la charge de la confection des déjeuners pour les ouvriers et enca-

drants. Un coutumier vient chaque matin sur le chantier. Deux formateurs de l'association « Active » de Nouméa sont aussi présents à tour de rôle, un jour par semaine, pour organiser, former et motiver. La Mij intervient une demi-journée par semaine pour faire le point avec les stagiaires, tandis que la Direction de l'économie, de la formation et de l'emploi (Defe) reste le maître d'œuvre de la construction.

■ Île des Pins

Des visites tout au long du mois



PHOTO K.P.

Les panneaux des Journées du patrimoine, installés dans les jardins du presbytère sur le thème « le Kunié dans son environnement », sont désormais visibles au premier étage du presbytère, qui reste ouvert tout le mois d'octobre, mais uniquement sur réservation auprès de la guide Angèle Koteureu (89 70 71). La visite est agrémentée d'une projection du diaporama retraçant l'histoire de l'île des Pins.

■ Yaté

De nouveaux observateurs du lagon



PHOTO GEL

Dans le cadre de la Fête de la science organisée par l'association Symbiose, l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie-province Sud (Oeil) a animé à la tribu de Touaourou, le jeudi 25 septembre, un atelier « Acropora école » sur le suivi des récifs coralliens, à destination des collégiens de Plum et de Yaté. Au cours de la journée, quarante-cinq élèves de deux classes ont mis en pratique les techniques utilisées par le Réseau d'observation des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie (Rorc). Objectif: sensibiliser ces jeunes à la préservation des récifs par une initiation au suivi de l'état de santé de ces milieux.

ZCO

Zones protégées





Avoir une approche participative qui allie savoirs traditionnels et démarche scientifique



© S. Job

texte Sandrine Chopot

Acropora, ouvrez l'œil !

Acropora est le nom de coraux qui poussent en Nouvelle-Calédonie. C'est aussi celui du projet de suivi participatif des récifs coralliens que l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEN) a initié dans le Grand Sud fin 2012.

Un projet participatif
« La mer c'est nous, c'est notre vie de tous les jours », « Regarde la nature comme elle est belle, c'est comme une musique », « On a un des plus beaux récifs du monde, c'est important qu'on le sauvegarde », « On est un peu les témoins de l'évolution des récifs », racontent les bénévoles dans le film élaboré par l'OEN qui servira de support pédagogique aux futurs participants au projet.

« L'objectif du projet Acropora est double : assurer un suivi annuel de l'état de santé de quelques récifs choisis par les coutumiers et les populations locales sur trois communes du Grand Sud : Yaté, l'île des Pins et le Mont-Dore (île Ouen) mais aussi et surtout sensibiliser et impliquer les populations du Sud dans la surveillance environnementale de leurs récifs », lance d'emblée Céline Muron, responsable de la communication scientifique à l'OEN. Les informations recueillies permettront de renforcer le Réseau d'observation des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie (RORC).

9 stations de suivi

« L'idée du projet est avant tout d'avoir une approche participative qui allie savoirs

traditionnels et démarche scientifique », explique-t-elle. Avec l'appui des partenaires (Comité coutumier consultatif environnemental (CCCE), mairies, chefs coutumiers...), des réunions publiques ont été organisées sur les trois communes. Elles ont permis de présélectionner avec les populations locales une dizaine de stations de suivi par commune et de recruter les bénévoles qui participeront aux suivis. Missionnée par l'OEN, Sandrine Job, biologiste marin, a retenu neuf stations réparties sur les trois communes, sur la base de critères écologiques, techniques et logistiques. Les récifs suivis doivent initialement être « en bonne santé, afin de constater l'évolution de ces récifs sur le long terme, à partir d'un état zéro établi début 2013 », poursuit la responsable communication. Les stations



© Sandrine Job

de suivi sont matérialisées par des piquets métalliques plantés dans le récif permettant aux bénévoles de revenir tous les ans au même endroit. Dans un souci de répliquabilité, les observations sont réalisées tous les ans à la même période (de novembre à avril) en utilisant la même méthodologie d'inventaire.

3 compartiments expertisés

Après avoir participé à une formation de deux jours, les observateurs, équipés de palmes, masques et tubas, munis de fiches plastifiées immersibles, ont observé le récif calédonien, selon une méthode simple, standardisée, basée sur un protocole scientifique (Reef Check) éprouvé et accessible à tous. Les évaluations sous-marines ont été menées sur trois compartiments – habitats,

poissons, macro-invertébrés – et basées sur des listes simplifiées d'espèces ou de groupes d'espèces indicatrices de la condition du récif et témoins de son exploitation. « En mai et juin derniers, les résultats de ce premier suivi participatif ont été partagés avec l'ensemble des bénévoles et participants aux réunions publiques de lancement du projet. Ils ont beaucoup apprécié de pouvoir participer à ce projet de A à Z », souligne Céline Muron.

Les récifs ont la pêche

Pour cette année 2013, il ressort que les récifs visités sont en bonne santé et présentent chacun des spécificités. Sur les 9 stations, 7 sont catégorisées en « bon » état de santé et 2 en état de santé « satisfaisant ». La couverture

Le récif école

L'OEN a développé avec Sandrine Job un outil intitulé « le récif école », une bande photo de 5 mètres de long qui permet aux bénévoles, avant d'aller sous l'eau, de s'entraîner sur terre à reconnaître les différents types d'habitat du milieu marin pour évaluer l'état de santé du récif.

corallienne vivante moyenne est de 43 % et est considérée comme élevée. « C'est à Yaté que l'on observe la plus forte densité de poissons tandis que l'île des Pins est riche en macro-invertébrés et l'île Ouen dispose d'une couverture corallienne importante », commente-t-elle. Enfin, le niveau de perturbation (coraux blanchis) est faible et les sources de perturbation sont principalement d'origine naturelle. « Ces résultats reflètent l'état de santé de la station et non pas celui de l'ensemble des récifs », tient à préciser Céline Muron. Néanmoins, sur le long terme, ces données vont servir de signal d'alerte d'une éventuelle dégradation du récif. Le suivi du projet Acropora se déroulera en mars 2014, avec une nouvelle vague de bénévoles recrutés par l'OEN en octobre dernier.



© Martial Deslans / grand Sud

Sur les îlots, certaines populations d'oiseaux marins, à l'image des puffins du Pacifique, sont particulièrement vulnérables à la bêtise ou l'insouciance humaine : œufs piétinés, juvéniles massacrés... En photo, le majestueux balbuzard.

métaux sur la croissance du corail, dans la baie de Prony (projet Cometa du Labex-Corail). La biologiste suit des petites colonies de coraux sur trois sites, à différentes distances de l'usine. « Les résultats sont en cours d'analyse, mais il semblerait que là où il y a une forte concentration en métaux, on constate en général une diminution de la croissance des coraux, ainsi qu'une baisse de la photosynthèse car les particules terrigènes diminuent la luminosité dans l'eau. On y trouve autant d'espèces qu'au large, mais ces coraux seront peut-être plus fragilisés et moins à même de se défendre en cas de réchauffement climatique. La meilleure solution de protection reste le traitement des rejets miniers. »

Suivis en tous genres

Le laboratoire AEL effectue aussi des suivis de bioaccumulation de métaux dans les organismes vivants. « Pour l'instant, les résultats montrent que le nickel, le cobalt et le chrome ne s'accumulent pas trop dans la chair des poissons. Il faut rester vigilant pour le nickel et le cadmium dans les mollusques,

tandis que le cobalt en surdose dans les eaux peut être très néfaste pour les écosystèmes coralliens », explique M. Fernandez.

La situation particulière de la Nouvelle-Calédonie est propice aux projets de suivi de la biodiversité. De son côté, l'Ifremer a choisi les techniques de la vidéo sous-marine rotative pour l'observation des habitats et peuplements du lagon. Entre 2007 et 2013, plus de 2 000 déploiements de caméras ont été effectués dans l'archipel jusqu'aux récifs éloignés de Chesterfield et Bellona. « Nous couvrons de nombreux habitats, même des zones récifales assez profondes », précise Dominique Pelletier, responsable du programme Ambio. L'analyse des données renseigne sur les communautés de poissons et sur le taux de recouvrement en corail vivant, en herbier ou en algues, « des habitats importants pour les jeunes poissons ».

Evaluer les effets de la protection

Sur chaque site, plus de 100 espèces de poissons ont toujours été observées. Les premiers effets de la protection d'un site se voient

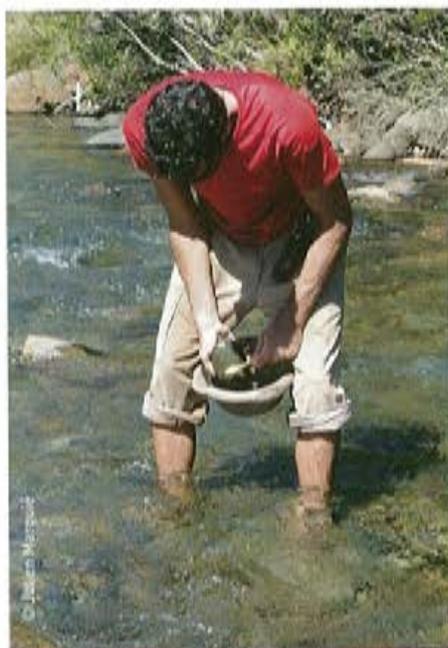
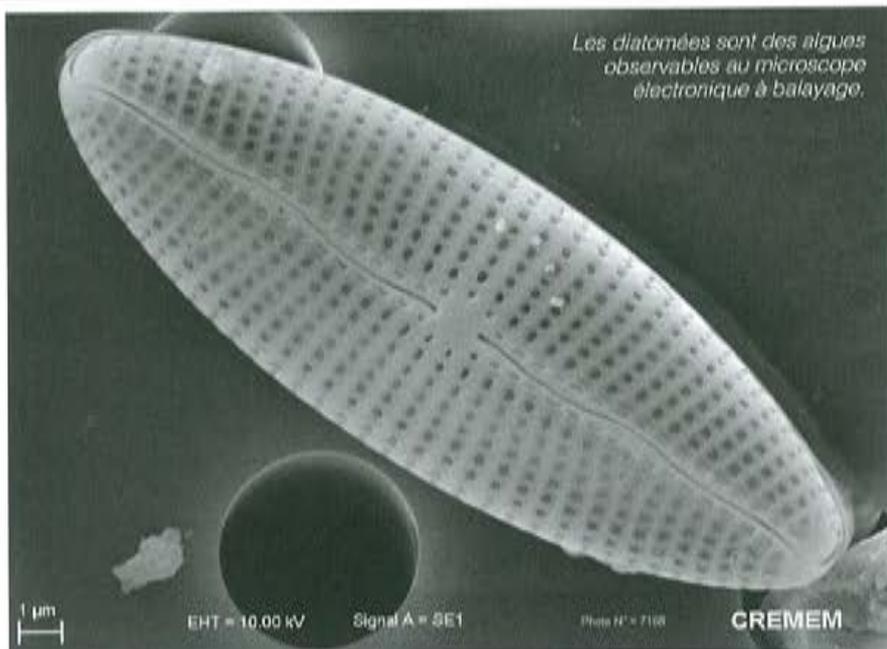


© OEIL / M. Juncker

Un fond de l'OEIL pour le Grand Sud

L'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie, chargé d'assurer une surveillance environnementale dans le périmètre d'influence de Vale NC, a publié cette année un bilan de santé des milieux terrestres et marins pour Yaté, le Mont-Dore et l'île des Pins. Ce document a été rédigé grâce aux outils que l'OEIL utilise au quotidien, à savoir les propres données qu'il acquiert sur le terrain et qu'il analyse, les suivis réglementaires et les rapports d'expertise de bureaux d'études et d'associations environnementales. Le bilan a été validé par son Conseil scientifique, constitué d'experts qui se sont engagés sur leur neutralité. Certaines zones proches du site de Vale NC – situées au niveau des baies Kwé et de Port Boisé pour le milieu marin, et du creek de la baie Nord et de la rivière Kwé pour les eaux douces – comportent au moins un indicateur environnemental dégradé par rapport aux zones de référence (hors de l'influence de l'industriel). D'autres zones, comme la réserve Merlet ou le canal de la Havannah, présentent un bon état écologique. Bilan disponible sur www.oeil.nc.

Les diatomées sont des algues observables au microscope électronique à balayage.



De la rivière au microscope

Munissez-vous d'une brosse à dents, d'une bassine, et frottez-y une dizaine de pierres de la rivière. Récupérez le "jus" verdâtre et fixez-le avec du formol. Une fois au laboratoire, traitez à l'eau oxygénée pour dégrader la matière vivante. Laissez mijoter. Récupérez les squelettes de diatomées, montez entre lame et lamelle pour l'analyse au microscope. Observez...

texte Chloé Tiennot

Une cage de verre pour y voir plus clair

La diatomée : deux valves de silice, finement ornementées, qui s'emboîtent pour former une « cage de verre » microscopique. Laquelle renferme un trésor d'informations sur l'état de nos creeks...

Cette algue se révèle au promeneur qui glisse sur les cailloux des rivières. « Uniquement visibles au microscope, les diatomées se développent tant qu'il y a de l'eau et de la lumière. Elles sont influencées par la qualité des eaux, et peuvent être utilisées comme bio-indicateurs », explique Julien Marquié, en doctorat d'hydrobiologie. Construire un indice qui permette de « noter » la qualité des cours d'eau douce : tel est l'objet de sa thèse sur les diatomées benthiques (celles qui vivent sur le fond des rivières) de la Grande Terre. Le projet est soutenu par l'Observatoire de l'environnement et le CNRT, en partenariat avec la Davar, l'Irstea, Asconit Consultants et Biotop environnement.

« Les diatomées sont des algues de l'ordre de la dizaine de micromètre,

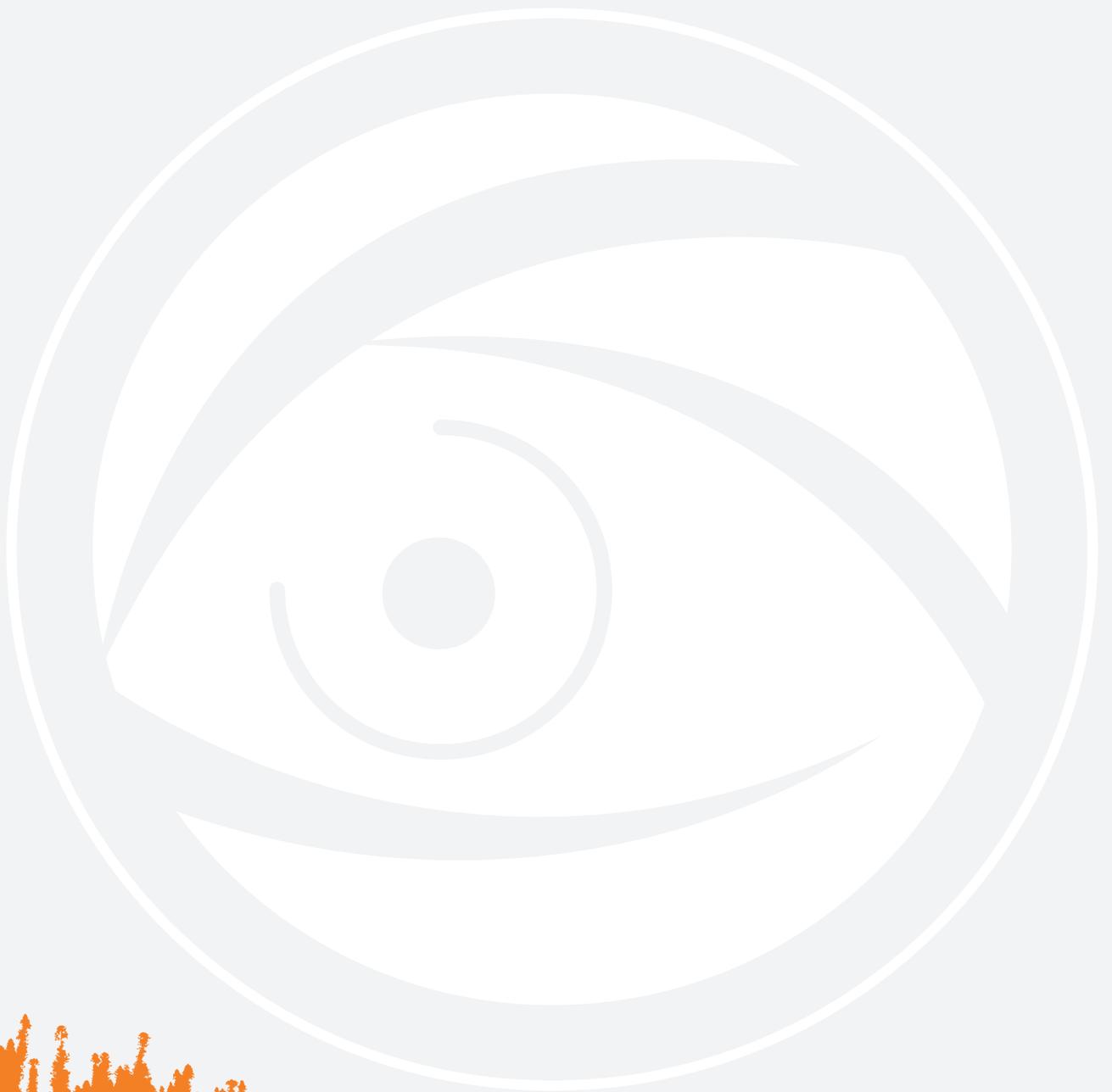
dont la cellule unique est protégée par une paroi en silice, comme du verre, ce qui explique leur surnom de "cages de verre" », poursuit le chargé de recherche. Leur originalité vient de leur paroi : de forme variée et délicatement ornementée, elle permet de différencier les quelque 10 000 espèces connues. Selon les conditions, des colonies disparaissent et d'autres mieux adaptées se développent. Les diatomées prélevées reflètent donc la qualité du milieu, son évolution dans l'espace, dans le temps, et les conséquences d'une perturbation (comme les rejets d'une station d'épuration).

Un atlas taxinomique

Sur le territoire, il existe deux indices biologiques : l'indice biologique NC et l'indice bio-sédimentaire, basés sur les invertébrés. Dans le reste du

monde, les diatomées constituent un indicateur déjà très utilisé. « À la base de la chaîne alimentaire et plus sensibles à la qualité de l'eau qu'à celle des habitats, les diatomées ont les caractéristiques idéales d'un indice complémentaire à celui des invertébrés », affirme le jeune homme de 32 ans. Pour faciliter l'identification des diatomées prélevées et l'utilisation de l'indice, un atlas taxinomique sera produit, à partir des analyses en cours de plus de 200 points de prélèvement disséminés sur plus de 40 cours d'eau. Il recueillera le descriptif des espèces de diatomées rencontrées et de leurs milieux correspondants, et sera illustré de photos prises au microscope. Avantage de ce nouvel indicateur, le prélèvement est plus rapide que pour les invertébrés. Et « contrairement aux prélèvements ponctuels d'eau, les êtres vivants enregistrent les changements de leur environnement sur plusieurs semaines ! ». Une caractéristique bien utile pour déceler d'éventuelles pollutions survenues avant le prélèvement... ■

NC Nickel



Incident du grand tuyau : l'CEIL publie ses résultats

Le 11 novembre dernier, l'affaire du « grand tuyau » de Vale NC a fait grand bruit. À la demande de la Province sud, des communes, associations, riverains et industriels, l'Observatoire de l'environnement de Nouvelle-Calédonie (CEIL) avait diligenté le 14 novembre, une mission d'observation afin d'évaluer, de manière indépendante, la qualité de l'eau de mer à proximité de l'émissaire marin. Les résultats sont tombés en janvier dernier.

Sandrine Chopot - Photos : OEIL



Mission de terrain suite à l'incident survenu sur l'émissaire marin. Une sonde mesurant plusieurs paramètres simultanément a été testée et immergée en 7 points autour du diffuseur.

« Nous avons eu deux jours pour réaliser cette étude en urgence, menée avec le bureau d'études Sopromer. Afin d'avoir des éléments de comparaison, nous avons échantillonné des points d'observation qui avaient déjà été étudiés par ailleurs », explique Mathieu Junker, directeur de l'CEIL. Les prélèvements ont été effectués, à trois profondeurs, au niveau de sept stations d'observation encadrant le diffuseur et jusqu'aux abords des baies Kwé et de Port

« Ce que nous avons observé ne permet pas de déceler un impact, mais nous n'avons pas pu tout voir »

Boisé. Ils étaient destinés à mesurer plusieurs paramètres, traceurs de l'effluent ou indicateurs de la qualité physico-chimique de l'eau de mer, notamment quatre variables environnementales : la concentration en cobalt, manganèse, nickel et sulfates. L'analyse des échantillons a été faite par le laboratoire Eurofins en métropole. Par ailleurs, pour pouvoir informer en temps et en heure le grand public, toute l'équipe de l'CEIL s'est mobilisée et a réussi à développer un nouveau portail d'information, intitulé Marin'Eau (cf. encadré).

Des résultats rassurants...

Les résultats de l'étude ont montré que la composition globale de l'eau de mer dans



© OEIL - BERTAUD

Des échantillons d'eau ont été prélevés pour être envoyés en métropole pour analyse, notamment pour connaître les concentrations en cobalt, manganèse, nickel et sulfates.

la zone échantillonnée est conforme à celle habituellement observée dans la zone. « Pour les quatre éléments observés, les mesures de concentration sont de l'ordre du microgramme par litre, ce qui est très faible. Néanmoins, les mesures de concentration pour deux des paramètres (nickel et manganèse) attestent de valeurs plus élevées pour la station la plus proche de la zone de rupture de l'émissaire marin. L'hypothèse la plus probable pour expliquer ces concentrations élevées est la détection de traces de l'effluent dilué sur cette station », souligne Mathieu Junker. D'un point de vue écologique, si l'on se réfère au guide CNRT-ZoNéCo (Nouvelle-Calédonie) pour cinq stations sur sept, la qualité de l'eau de mer est considérée comme moyenne à mauvaise, alors que les guides internationaux classent l'ensemble des stations comme étant de qualité satisfaisante. Enfin, les concentrations en métaux sur l'ensemble des sept stations restent très inférieures aux seuils de toxicité et ne présentent a priori pas de risque pour les organismes marins.

... à prendre avec des pincettes

Bien que cette étude ne révèle pas de toxicité potentielle des concentrations mesurées, ces résultats doivent être pris avec précaution et ceci, pour trois raisons principales. « D'une part, les échantillons n'ont pu être prélevés que 48 heures après l'arrêt du rejet de l'émissaire marin, c'est-à-dire qu'il y a eu quatre cycles de marée ce qui facilite la dispersion. D'autre part, le dosage des métaux à des concentrations aussi faibles est techniquement très délicat. Aujourd'hui, aucun laboratoire n'est ca-

pable de certifier les résultats. Enfin, nous n'avons pu réaliser qu'une seule campagne de mesure. Aujourd'hui, ce que nous avons observé ne permet pas de déceler un impact, mais nous n'avons pas pu tout voir », tient à préciser le directeur.

Garder un œil vigilant

Survenu dans une zone tampon du lagon inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, cet incident mérite la plus grande attention. « Le conseil scientifique et l'ensemble des administrateurs s'interrogent sur les actions à mettre en œuvre à moyen et long terme. Si les suivis environnementaux de l'opérateur minier ont montré qu'il n'y avait pas d'impact, l'CEIL veillera à surveiller les indicateurs environnementaux sur le long terme et à communiquer sur l'évolution du milieu marin dans la zone d'influence de Vale Nouvelle-Calédonie », conclut Mathieu Junker.

Marin'eau

Développée suite aux ruptures constatées sur l'émissaire marin de Vale Nouvelle-Calédonie, Marin'eau est une application cartographique du géoportail de l'CEIL. « Cette application s'inscrit dans la politique générale de l'CEIL qui est de mettre à disposition du grand public un certain nombre d'outils cartographiques pour lui permettre de consulter de manière dynamique et sans contrainte les résultats des différents suivis environnementaux. Marin'eau diffuse non seulement les résultats de la campagne de mesure menée par l'CEIL et Vale après l'incident, mais aussi le suivi environnemental de l'industriel depuis 2007 », explique Fabien Albouy, directeur adjoint en charge du système d'information à l'CEIL.

En savoir plus : <http://www.oeil.nc/fr/page/bienvenue-sur-marineau>



© OEIL / Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie / Vale NC

Jean-François N'guyen Van-Soc : Géographie et informatique

Issu d'une famille modeste, c'est à la force du poignet que Jean-François N'guyen Van-Soc s'est forgé un parcours professionnel sans faute. Du haut de ses 26 ans, il occupe, depuis juin 2013, le poste d'assistant en systèmes d'information géographique (SIG) au sein de l'Observatoire de l'environnement de Nouvelle-Calédonie (ŒIL). Portrait.

Sandrine Chopot - Photo : Valérie Morignat

Jean-François est un jeune homme discret. Derrière ce visage amène et presque timide se cachent une soif de connaissances et une formidable envie de progresser. Conscient de ses lacunes, il avoue : « J'ai envie d'acquérir encore plus de compétences techniques dans le langage informatique. Mais surtout, j'aimerais être plus à l'aise à l'oral. Ma timidité m'a souvent paralysé au cours de mes études. C'est vraiment sur ce point que je souhaite progresser. Avec l'ŒIL, nous réfléchissons à une formation qui me permettrait de mieux m'exprimer en public. » La balle est dans son camp.

De la littérature à la géographie

Jean-François rêvait de devenir professeur d'espagnol. Après l'obtention en 2005 d'un baccalauréat littéraire (L) au lycée Lapérouse, il choisit, pour des raisons financières, de rester sur le Caillou et intègre l'université de la Nouvelle-Calédonie où il obtient une licence (bac +3) en géographie. « La licence propose des cours à la fois théoriques et pratiques sur l'aménagement de l'espace. Elle nous sensibilise également à l'environnement. Sur le plan technique, j'ai eu une initiation au SIG ce qui m'a donné envie de poursuivre dans ce domaine. » En 2008, il s'envole pour la métropole pour suivre un master en géomatique, ex-SIIG3T

(*), à la faculté Paul-Valéry à Montpellier. Le compte à rebours est lancé.

La découverte des systèmes d'information géographique

« Durant mon master, j'ai appris, entre autres, à manipuler les outils cartographiques, à utiliser des logiciels SIG comme ArcGis, permettant de gérer, stocker et traiter des données géographiques ainsi que modifier, composer et publier des cartes. C'est une formation plus technique avec beaucoup de travaux pratiques. C'est ce qui me plaisait. » Son stage de fin d'études, Jean-François choisit de le faire sur le Caillou au sein de la société NMC (Nickel Mining Company). « Pendant ce stage de six mois, mes objectifs étaient d'améliorer le fonctionnement du SIG en termes de description et d'organisation des données et de proposer un outil capable de fournir un système cohérent pour la diffusion en interne, au sein de la direction technique, des données géographiques vers les utilisateurs tout en respectant leurs besoins cartographiques et les conditions énoncées par mon encadrant. » En décembre 2011, son master en poche, le jeune diplômé se retrouve sur le marché de l'emploi. S'ensuit un long parcours du combattant. Sa ténacité le pousse à s'inscrire au concours d'adjoint administratif mis en place par le gouvernement de

Nouvelle-Calédonie. Examen qu'il réussit avec brio. « Au même moment, on m'a proposé un poste d'un an à l'UNC, au sein du PPME (**), que j'ai accepté. J'étais chargé de décrire et réorganiser toutes les données cartographiques des différents travaux de recherche en base de données PostGIS. » Aussitôt son contrat terminé, l'ŒIL lui ouvre son géoportail en juin 2013.

Faciliter l'accès aux connaissances

Sous l'œil attentif de Fabien Albouy, directeur adjoint en charge du système d'information, Jean-François se familiarise petit à petit avec les différentes applications Internet développées par l'ŒIL. « Ma mission consiste à aider au développement d'un certain nombre d'outils cartographiques comme Marin'eau (données marines) ou Galaxia (données des eaux douces) qui vont permettre au grand public, chercheurs, bureaux d'études, non seulement de consulter les résultats des suivis environnementaux de l'ŒIL mais aussi ceux de Vale. Notre objectif est de faire en sorte que le géoportail soit convivial, attractif et peu contraignant pour les internautes. » Interrogé sur l'avenir de son métier, ce passionné d'informatique répond : « C'est une profession encore peu connue sur le territoire mais les besoins existent. Les SIG permettent par exemple de réaliser des états des lieux et des bilans réguliers sur un territoire et sur une ou plusieurs problématiques ou risques. La formation n'est pas difficile, il suffit de s'accrocher », conclut Jean-François. À bon entendre !

(*) SIIG3T : Systèmes d'information et information géographique pour la gestion et la gouvernance des territoires
(**) PPME : Pôle pluridisciplinaire de la mine et de l'environnement

Fiche métier

Assistant système d'information géographique (SIG)

Sous la houlette d'un responsable du système d'information géographique, l'assistant SIG est en charge de l'acquisition, la production, la gestion et l'exploitation des données géographiques au sein d'une infrastructure. Il contribue au développement et à l'évolution du système d'information géographique. De formation supérieure dans le domaine de la géomatique (niveau bac +3 à +5), il doit maîtriser les logiciels SIG et avoir de solides connaissances dans les traitements de données. Organisé, méthodique et rigoureux, il est capable de travailler aussi bien sur des dossiers de fond que dans l'urgence.



Le bulletin de la
Géomatique
en Nouvelle-Calédonie



Géo-Événements

En France



Premier FOSS4G Francophone

Du 20 au 22 mai 2014
– Marne-la-Vallée

FOSS4G (Free and Open Source For Geospatial) est une série de conférences internationales et régionales dédiées aux technologies open source utilisées en géomatique et dans le domaine du géospatial.

Site internet : <http://foss4g.osgeo.fr>

Géomatique et cartographie, une vision prospective

Les 2 et 3 juillet 2014 – Orléans



La géomatique est aujourd'hui incontournable dans les domaines liés à la connaissance, à la représentation, à la gestion, et à l'aménagement des territoires. Ce colloque a pour objectif de mettre en lumière les grands axes d'évolution des différentes disciplines, technologies, méthodes et applications. Il a comme autre objectif de mettre en avant des méthodes et des applications originales et innovantes permettant aux décideurs de faire des choix pertinents. Une large place sera faite aux techniques de l'information et de la communication les plus novatrices.

Site internet : <http://www.univ-orleans.fr/cedete/geomatique-et-cartographie-une-vision-prospective>

Pour un agenda plus complet :
<http://georezo.net/agenda.php>

Géo-Portrait

Pierre, 30 ans – Géomaticien



« Un cursus atypique », voilà ce que reflète mon C.V. aux yeux des recruteurs. Après un cursus en hôtellerie-restauration, j'ai débuté mes études en géomatique seulement à l'âge de 24 ans.

J'ai choisi la géographie comme parcours à l'université, désireux de comprendre le fonctionnement de notre belle planète ! La licence Aménagement-Environnement, suivie à l'Université Lorraine, m'aura permis d'appréhender les interactions entre le milieu naturel et l'aménagement, la modification de l'espace par l'homme. C'est à cette période que j'ai découvert les systèmes d'informations géographiques (SIG) et leur puissant potentiel d'analyse territoriale. Voulant approfondir le sujet, j'ai entrepris un master sur les Méthodes et outils de l'aménagement. J'ai grandement hésité à quitter mon université pour tenter une année au Québec (qui est reconnu pour sa qualité d'enseignement en géomatique). Sur les conseils de mes professeurs, je suis finalement resté dans ma région natale, pour « garder un cursus cohérent ». Ce n'était que partie remise...

En fin de quatrième année, j'ai effectué un stage au Centre de Recherches en Géographie au sein de l'équipe LASA (Limites, Analyse Spatiale et Aménagement), à Metz. J'ai travaillé, en tant que géomaticien, pour l'étude de « L'évaluation de l'impact économique du Centre-Pompidou-Metz ». Une part importante de mon travail a été de mettre en place un outil de géocodage permettant de localiser et d'interroger la base de données des commerces et restaurants situés dans la zone d'étude. Dans un second temps, nous avons essayé de présenter les résultats par différents types de représentations spatiales dont le carroyage analytique. Fort de cette expérience très enrichissante, j'ai décidé de me spécialiser dans la géomatique. Mon cursus universitaire touchant à sa fin, j'ai choisi d'effectuer mon stage de fin d'études en Nouvelle-Calédonie, sur les conseils... d'un de mes professeurs qui a enseigné à l'UNC et travaillé à l'IRD pendant une dizaine d'années. C'est ainsi que j'ai intégré la DEPS (Direction de l'Équipement de la province Sud). Mon sujet de stage portait sur le « Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire » (une déclinaison provinciale du SADNC 2025). Pendant six mois, j'ai récolté des données dans les différentes directions provinciales, dans le but de les traduire en informations géographiques. Les données de l'ISEE m'auront été très utiles pour la réalisation d'analyses factorielles socio-démographiques, portant sur différentes échelles territoriales. Ces résultats auront fait l'objet de nombreuses cartes utiles au diagnostic du territoire. Les rencontres, l'environnement et la douceur de vivre m'ont amené à rester en Nouvelle-Calédonie. Après quelques recherches d'emploi infructueuses, j'ai travaillé à l'Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique pendant un court CDD. L'objectif a été d'harmoniser une base de données localisant des sites archéologiques levés par GPS. Dans un second temps, j'ai numérisé une carte identifiant les différentes régions et sous-régions archéologiques.

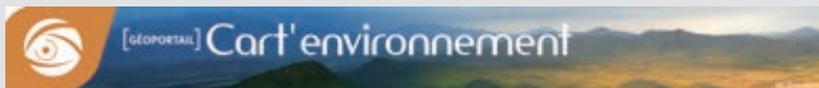
Mon second emploi est celui que j'occupe actuellement au Service de la Géomatique et de la Télédétection (DTSI). Je travaille sur l'élaboration de services cartographiques pour le portail de l'information géographique du gouvernement (Géorep.nc), sur la réalisation d'outils, de scripts Python pour la mise à jour de données. Et, enfin, la partie la plus intéressante, j'assiste le chef de projet de l'explorateur cartographique. En tant que jeune diplômé, je vois cette expérience professionnelle comme une chance, travailler avec des géomaticiens d'expérience, ainsi qu'avec des outils de qualité.

Contact : Pierre WEISSE (pierre.weisse@gouv.nc)

Géo-Écolos

Un outil pour étudier l'environnement en Nouvelle-Calédonie

CART'ENVIRONNEMENT est un portail cartographique proposé par l'CEIL pour choisir, combiner ou filtrer les données environnementales. Une cinquantaine de lots de données sont regroupés dans cet outil. Pour en faciliter la navigation, toutes ces données ont été regroupées par thématiques. Douze grandes catégories (milieu naturel, eaux douces, milieu marin, etc.) renferment des couches d'informations elles-mêmes divisées en sous-couches. Ainsi, depuis la catégorie « Milieu naturel », vous pourrez accéder aux couches sur les forêts



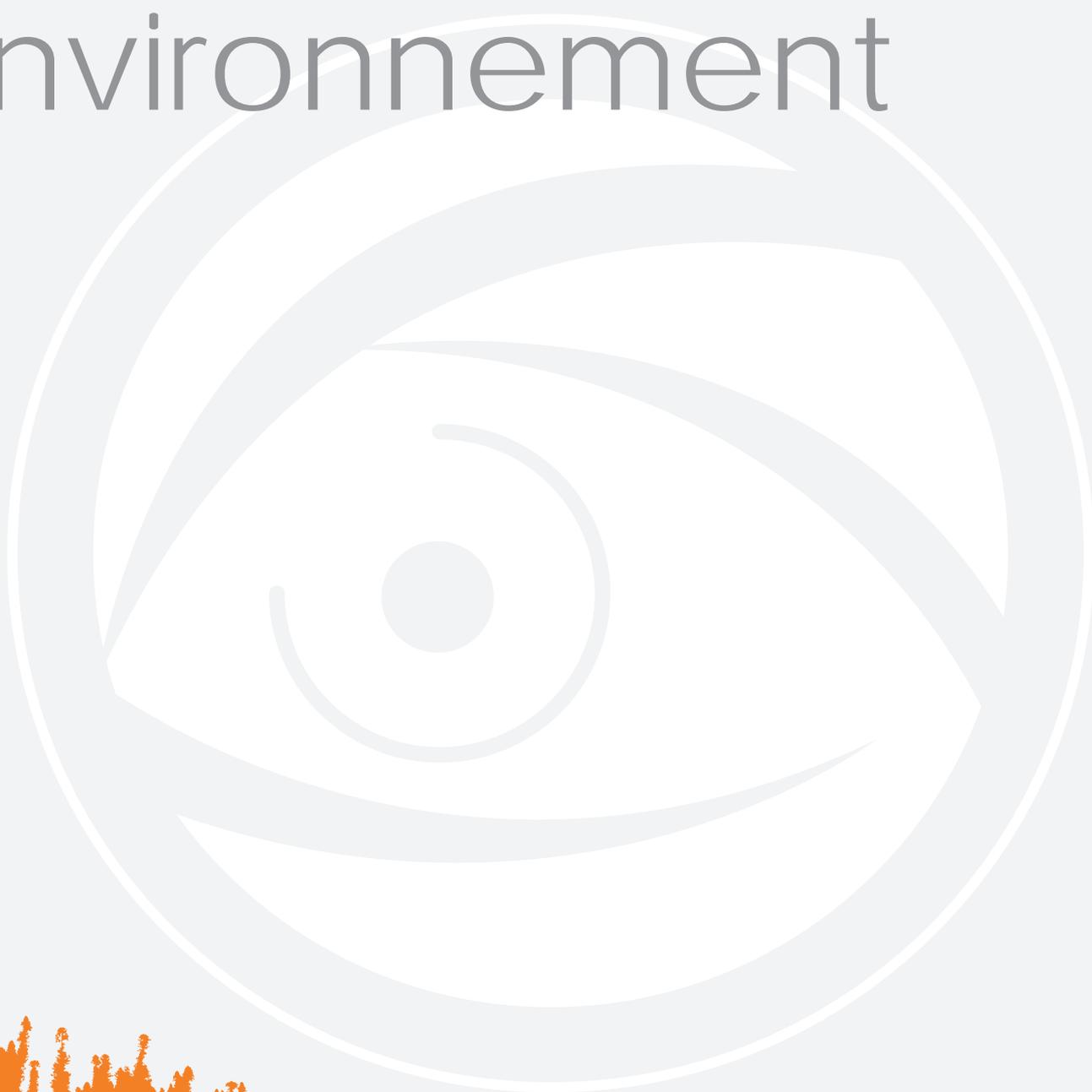
humides, mangroves, maquis, récifs, etc., puis obtenir un niveau de détails plus fin en naviguant à travers les sous-couches.

Enfin, le croisement des données est un intérêt majeur de cet outil puisqu'il vous permettra de superposer différentes couches et par conséquent de recouper différentes informations comme l'intérêt écologique des milieux, le risque d'incendie, la localisation des aires protégées, la localisation des réseaux de suivi...

Pour en savoir plus : <http://www.oeil.nc/fr/actualit-s/un-outil-pour-tudier-votre-environnement>

Magazine

Environnement





QUEL BILAN DE SANTÉ POUR L'ENVIRONNEMENT DU GRAND SUD ?

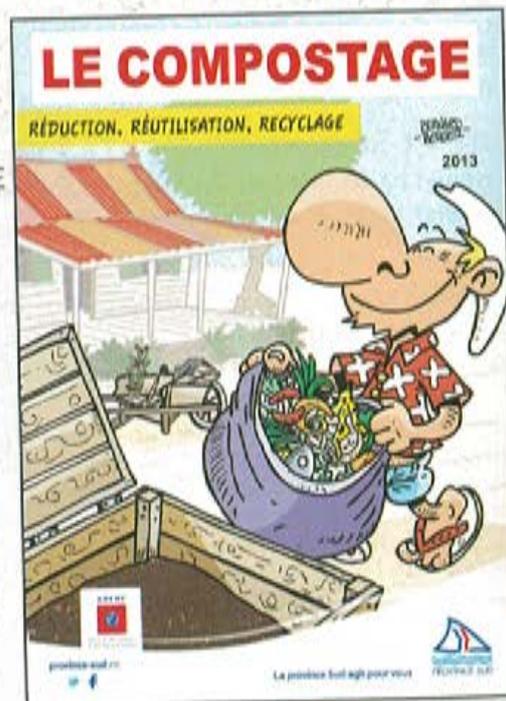
C'est la question à laquelle l'OEIL a souhaité répondre à travers son premier numéro hors-série de l'OEIL Magazine disponible gratuitement depuis le 12 février dans les points relais du journal Les Nouvelles Calédoniennes (bureaux de tabac, librairies, stations-service, etc.) de Nouméa, Yaté, Dumbéa, Mont-Dore et de Vao. Ce bilan a été rédigé à partir de données issues des suivis environnementaux ainsi que de rapports d'expertise de l'OEIL, de bureaux d'études, d'associations environnementales, les plus anciens remontant à 1994, les plus récents couvrant le premier semestre 2013. Ce hors-série a été rédigé en collaboration avec les auteurs des principaux rapports et validé par le Conseil Scientifique, instance consultative de l'OEIL. Ce bilan, loin d'être exhaustif sur l'ensemble du Grand Sud, concerne principalement le périmètre d'influence de VALE NC, zone d'intérêt prioritaire de l'OEIL. À noter que seules les conclusions des rapports et études portés à la connaissance de l'OEIL ont pu être retranscrites dans ce magazine.

Un hors-série à télécharger sur le site www.oeil.nc

COMME TONTON MARCEL, DITES OUI AU COMPOSTAGE

La province Sud en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) vient d'éditer un dépliant sur les bonnes pratiques du compostage. « L'objectif de cette brochure est d'abord de conforter et d'améliorer les pratiques existantes. Le compostage est abordé sous l'angle jardinage » explique Romain Gueyte, chargé de mission à la direction de l'environnement de la province Sud. Vous y découvrirez une série de conseils précieux pour réussir votre compost. Articulé autour de différentes questions : Le compost, c'est quoi ? Que peut-on composter ? Le compost en tas ou en bac ? Vous y découvrirez des conseils précieux et simples pour un compost aux petits oignons. « Selon une étude réalisée en 2013, 30 % des foyers de la province Sud disposant d'un jardin pratiquent déjà partiellement le compost de leurs déchets organiques et 70 % pratiquent le compost en tas » rajoute Romain Gueyte. Alors pourquoi pas vous ?

Contactez votre commune pour recevoir le guide

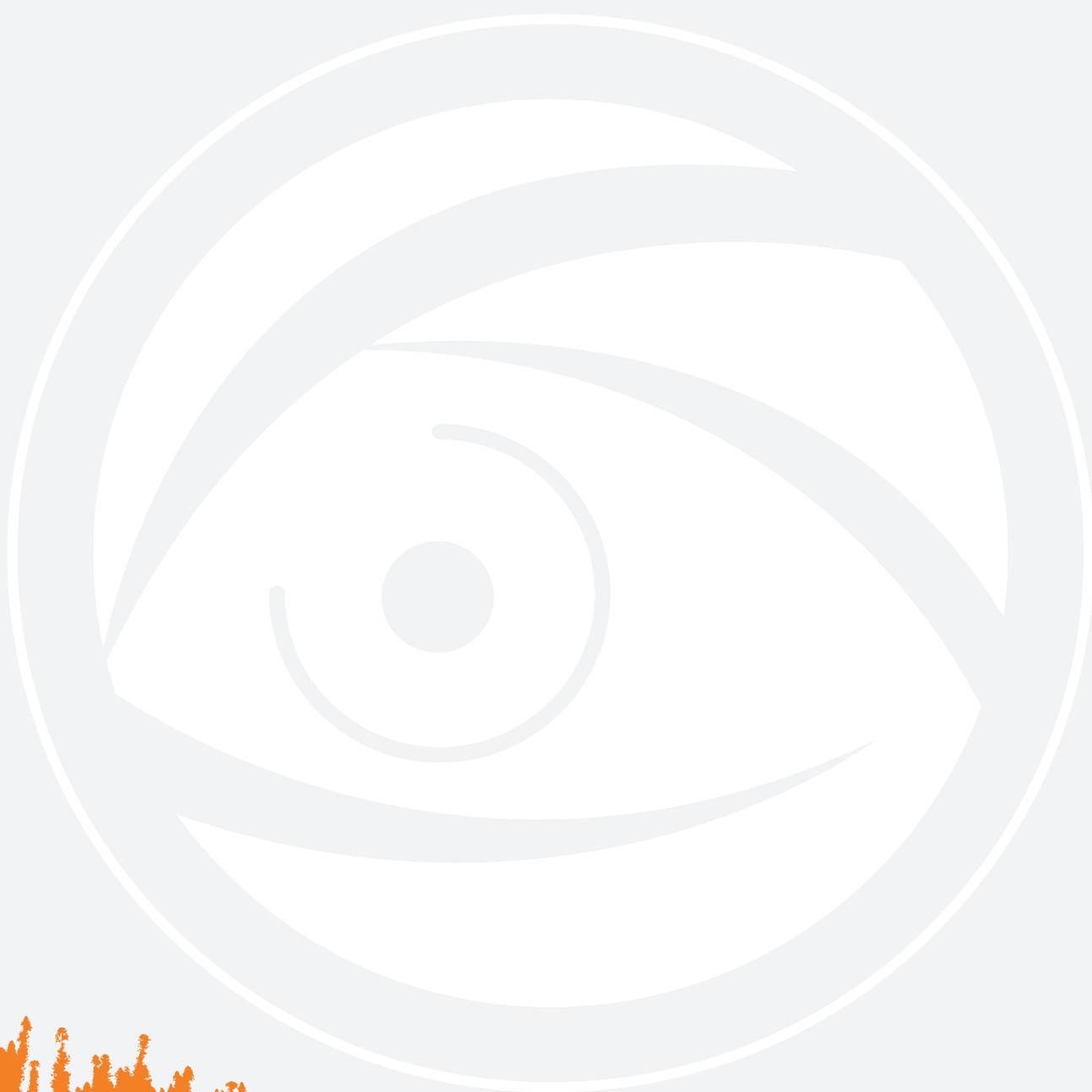


DROIT AU VÉLO : UNE NOUVELLE ASSOCIATION EN PISTE

Des citoyens se sont réunis au sein de l'association Droit au Vélo Nouvelle-Calédonie pour développer la pratique quotidienne du vélo comme une alternative réaliste à l'automobile, un mode de déplacement doux, propre et économique particulièrement en milieu urbain. À cette fin, cette association compte mener des actions de sensibilisation et d'information pour œuvrer à la sécurité des cyclistes et souhaite collaborer avec les collectivités pour construire des propositions en matière de transport d'aménagement. Créée en février 2014, Droit au Vélo NC était présente le samedi 29 mars derniers lors de la manifestation Earth Hour organisée par le WWF.

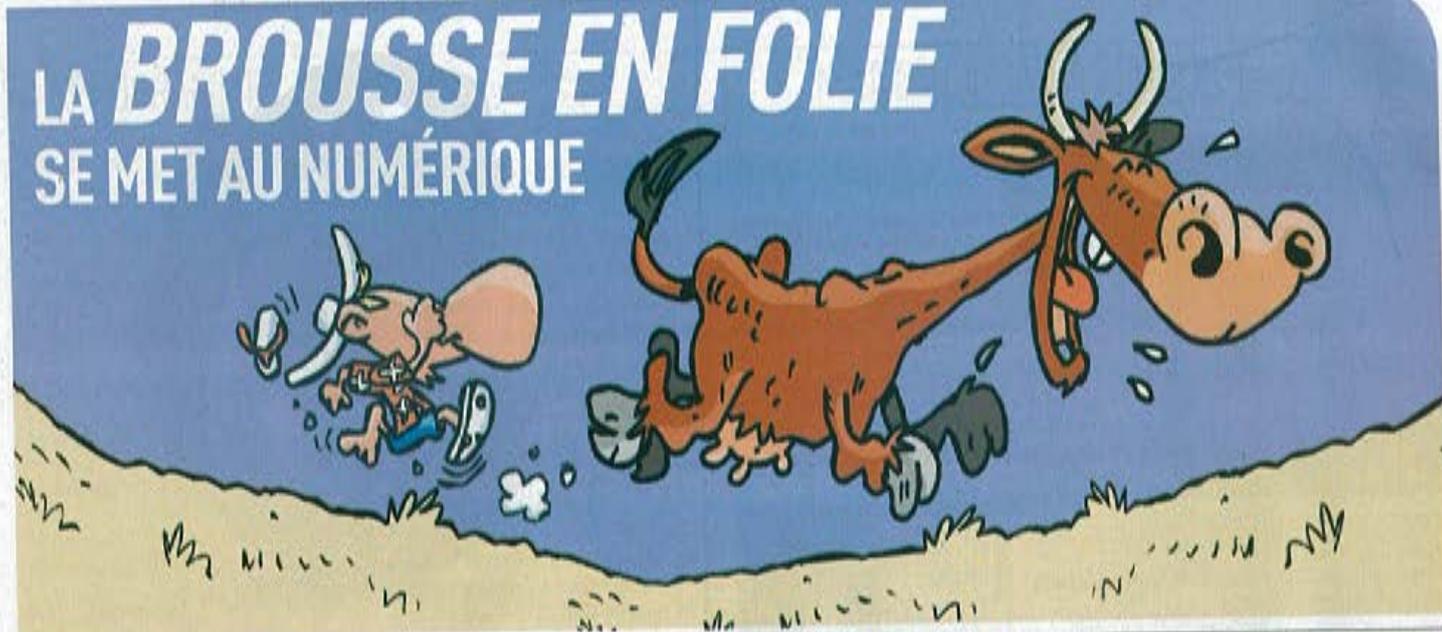
Facebook Droit au Vélo NC : <https://www.facebook.com/droitauvelo>

Coco TV



LA BROUSSE EN FOLIE

SE MET AU NUMÉRIQUE



Avec 30 ans d'existence, *La Brousse en folie* fait partie des classiques de la culture calédonienne. BD, encyclopédies, livres d'histoire, site Internet... L'univers de Tonton Marcel a su se décliner et s'adapter au fil du temps. À l'heure du tout numérique, *La Brousse en folie* se met à la page et s'invite chez vous, sous forme de jeu vidéo.

L'idée de base de Stephan Berger, concepteur du jeu, était de faire découvrir la BD de son père aux jeunes Calédoniens. Et pour cela, il était nécessaire de trouver un support de diffusion adapté aux nouvelles générations. C'est ainsi que le premier jeu Calédonien a vu le jour et que les personnages emblématiques de Bernard Berger sont sortis du papier pour s'animer. Que les fans se rassurent : vous allez vous régaler en aidant Tonton Marcel à retrouver sa vache « Fout l'cômp », disparue alors qu'il voulait la faire participer au concours bovin d'Oukontienban. Bien évidemment, son parcours est semé d'embûches et il faut vous creuser un minimum les méninges pour arriver au dénouement final. Stephan Berger, grand amateur du genre, a choisi de concevoir son jeu sur le mode du « point and click » (qui se joue à la souris), à l'aide d'un curseur interactif (sur tablette, les objets sont en surbrillance). Principe simple mais efficace qui permet aux joueurs de se lancer dans l'aventure en résolvant une succession d'énigmes. En incarnant

Tonton Marcel, vous êtes amené à rechercher des objets à travers les différentes scènes du jeu, ambiance 100 % brousse garantie ! Placés dans votre inventaire, ils vous aident à progresser. Mais vous pouvez également discuter avec Mimine, Dédé ou encore Tathan grâce à un système de dialogue basé sur un choix de plusieurs phrases. Il s'agit alors de choisir les bonnes, sachant que certaines ne font pas avancer le jeu. Au final, vous avez au moins trois heures de divertissement devant vous. Et si par malheur vous vous retrouvez coincé, pas de panique ! Stephan a pensé à vous donner un coup de pouce sous forme d'une petite ampoule qui apparaît au bout d'un quart d'heure de jeu. Et puis, vous avez toujours la possibilité de vous entraider grâce au forum d'aide sur le site Internet du jeu. Disponible sur PC, Mac, tablettes et Smartphones. À télécharger au prix unique de 200 F sur Apple Store, Google Play ou encore via le site officiel du jeu, www.broussefoliejeu.com CD disponible à l'As de Trêfle et à la Caverne d'Ali Baba : 980 F. □

MYBURGER OU L'APPLICATION POUR CRÉER LE BURGER IDÉAL



Si vous êtes amateur du grand « M » jaune et des hamburgers qu'on y sert, cette information est pour vous ! Que se passerait-il si vous aviez l'occasion de créer votre propre hamburger de A à Z ? C'est exactement ce qui arrive actuellement au Royaume-Uni où le célèbre fast-food lance une vaste opération de communication pour satisfaire les envies de ses consommateurs avec l'application judicieusement appelée « MyBurger ». Cette dernière surfe sur la tendance du « crowdsourcing » en vous incitant à créer le burger de vos rêves. Les internautes ont à disposition plus de 80 ingrédients pour créer leur burger et lui donner un nom. Parmi ceux ayant récolté le maximum de votes, cinq seront choisis pour être commercialisés dans les restaurants britanniques de la chaîne. □

LE SITE



www.oeil.nc

L'Œil, (Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie) a été créé pour répondre aux nombreuses questions sur l'impact grandissant des activités humaines, industrielles et minières sur l'environnement. Plusieurs applications thématiques sont disponibles depuis le site afin de vous aider à mieux connaître votre environnement en vous donnant accès à des informations spécifiques, telles que des indicateurs de pollutions organiques ou encore l'évolution de la surface du corail.

LE MOT

Domaine

Regroupement d'un ensemble d'adresses Internet au sein d'une même dénomination, qui figure à la fin de chaque adresse. Les domaines sont regroupés en grandes classes : com, net, fr, etc.

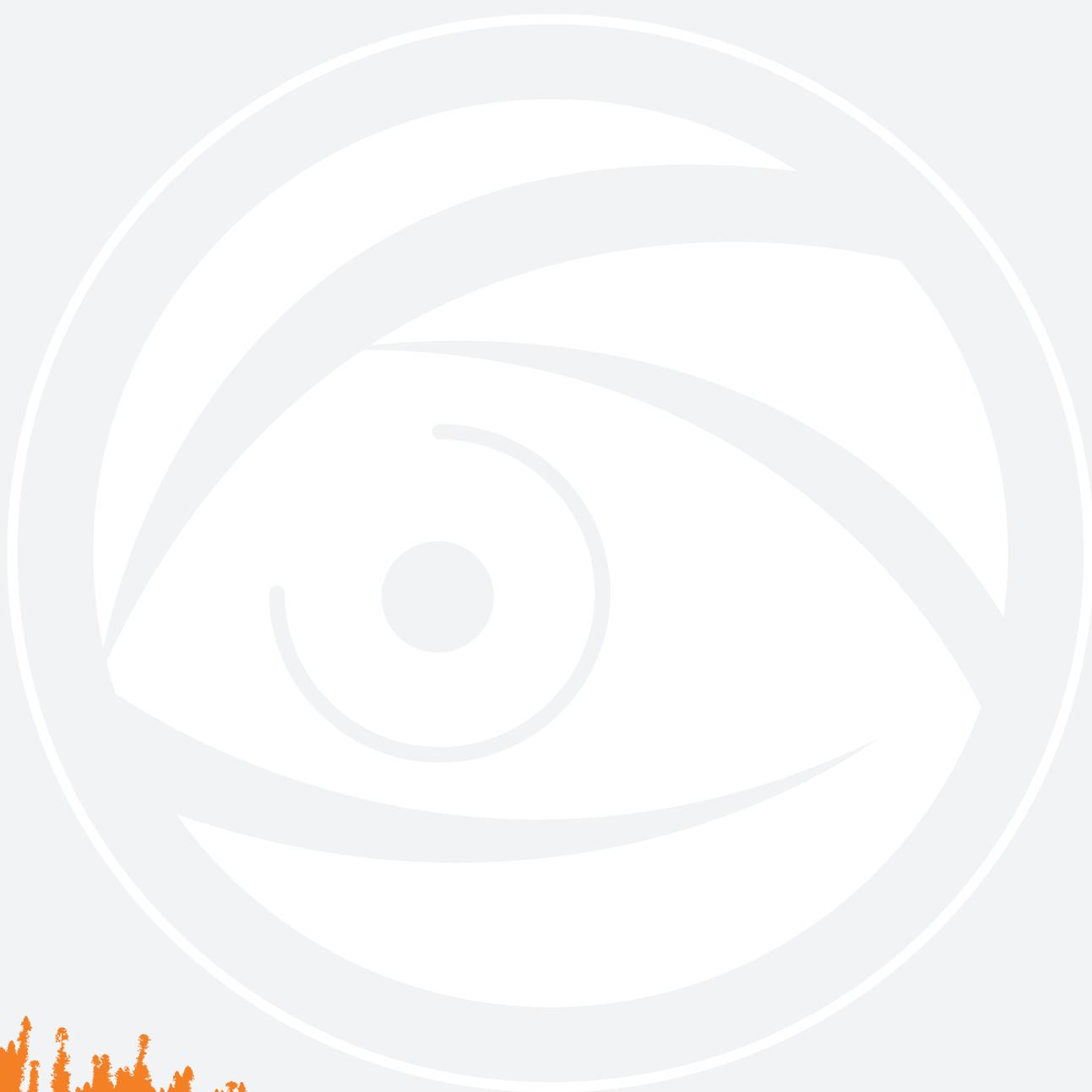
INFOCOM

**CENTRE DE REPARATION INFORMATIQUE TOUTES MARQUES
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS**

ENSEIGNE CYBERMEDIA - CENTRE COMMERCIAL LA BELLE VIE PK 4
TEL: 419.418 SAV: 36.70.90 CONTACT@INFOCOM.NC WWW.INFOCOM.NC

ASUS
GOLD PARTNER

Le journal vert



Editorial PRISE DE CONSCIENCE

Comme vous pouvez le lire ci-contre, ce sont plus de 7 millions de bouchons plastiques qui ont été récoltés par l'ASNNC et envoyés en Métropole pour y être recyclés.

Cela veut dire que plus de 7 millions de fois, pendant 2 ans (de juin 2012 - date de notre précédent envoi - au 24 mai 2014 - date de notre nouvelle expédition, VOUS AVEZ FAIT LE GESTE de conserver vos bouchons plastiques et les avez apportés dans les lieux de collecte pour être récupérés par l'ASNNC en vue de leur transformation et de leur recyclage.

Ces gestes, répétés des millions de fois, prouvent s'il en était besoin qu'une prise de conscience de la nécessité de ne pas gaspiller les matières premières s'est opérée auprès de la population. On n'oubliera pas toutefois - et c'est bien là, peut-être, la raison du succès de cette opération - que les fonds récoltés servent à financer du matériel pour sportifs handicapés par l'intermédiaire de la Ligue Calédonienne Handisport.

Mais ce ne sont pas les seuls signes de cette prise de conscience qui a tendance à se développer non seulement auprès de la population mais aussi auprès des Pouvoirs publics, des sociétés et organismes divers. Ainsi, par exemple :

- la commune du Mont-Dore a mis en place des bacs de couleurs différentes en vue d'organiser un tri sélectif ;
- la ville de Nouméa a installé des containers pour récupérer certains déchets ;
- l'Office des Postes reprend les vieux annuaires afin de les recycler ;
- la Province Sud a mené des opérations de récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques ;
- TRECOCODEC récupère depuis plusieurs années les déchets de 5 filières : des piles, des pneus, des batteries, des huiles usagées et des véhicules hors d'usage ;
- la Chambre de métiers a lancé l'opération Garage propre.

Autre initiative à noter, étant donné son importance, la création du Parc Naturel de la Mer de Corail (voir en pages centrales), la plus grande aire marine protégée française avec 1 291 000 km². Cette initiative fait suite à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des 5 sites de récifs coralliens et à la création de nombreuses aires marines protégées dans les eaux provinciales. En revanche, toutes les personnes soucieuses de la Protection de notre Environnement naturel sont inquiètes des conséquences fâcheuses de la fuite de produits acides dans le creek de la Baie Nord à l'usine de Vale NC et l'octroi par la Province Sud de permis de recherche nickelifère dans la zone du creek Pernod et de la région de Prony, zones qui ont été soustraites au classement RAMSAR de la Plaine des Lacs (nos articles en pages intérieures). L'écologie et l'économie ne font pas bon ménage et, trop souvent, les autorités donnent la priorité aux projets industriels ou commerciaux sans beaucoup tenir compte des impacts écologiques.

Puissent les nouvelles instances politiques issues des récentes élections, entendre la voix des écologistes calédoniens et faire en sorte de respecter au mieux la nature calédonienne. Nous n'avons qu'une seule Terre, sachons la préserver !

Le Président,
Jean-Louis d'AUZON

PLUS JAMAIS ÇÀ !



Ce poisson étrange et endémique, c'est le *Protogobius attiti*, classé par l'UICN « en danger d'extinction » et qui, comme une trentaine de ses congénères, est victime de cette nouvelle fuite.

Depuis le 1^{er} avril 2009, c'est le 6^e accident commis par VALE NC, provoquant les violentes réactions que l'on sait : destructions graves à Goro, actes récurrents de vandalisme à Saint-Louis, manifestations prônant la fermeture du site... Après avoir suspendu l'activité de l'usine, la Province Sud

a finalement décidé sa reprise « sous haute surveillance », tenant compte des progrès faits par l'industriel sur la base des recommandations des rapporteurs INERIS venus sur place. Elle vient également de demander un audit complet sur la sécurisation des installations. Pour leur part, les Coutumiers

s'en tiennent toujours au délai probatoire de 2 mois exigé dès l'origine de la nouvelle fuite. Quant au Haut-Commissaire, répondant en cela aux tenants de la « solution finale », il réclame un rapport d'expertise indépendant déterminant le coût réel de la fermeture de l'usine. (notre article en page 2)

DES MILLIONS DE BOUCHONS D'AMOUR !



Parés pour grand départ, ces deux conteneurs de 40 pieds, ont été chargés en un temps record par cette équipe bien sympathique. La 3^e expédition de bouchons en plastique sur la Métropole pour y être recyclés au bénéfice de la Ligue calédonienne Handisports s'est déroulée le 24 mai à bord du HOHEBANK de la MSC. Destination : Le Havre. Une fois de plus, l'opération Bouchons d'amour organisée par notre association a été couronnée de succès grâce au concours de tous et de nos sponsors. Notre campagne continue ! (notre article en p.3).

CRÉATION DU PARC NATUREL
DE LA MER DE CORAIL :
UNE BONNE NOUVELLE

12-13

100 m³ de solution acide dans la Baie Nord UNE FOIS DE TROP POUR VALE NC

Dans la nuit du 6 au 7 mai, une solution d'acide à fort taux chlorhydrique contenant du cobalt et du nickel, a « fuité » dans un creek de la Baie Nord, provoquant une pollution aiguë mais limitée dans le temps selon les rapports d'expertise. Résultat : 1 359 poissons tués, appartenant à 16 espèces dont 5 sont protégées, et de nombreuses crevettes dont certaines endémiques. Toutefois, estiment lesdits rapports, l'impact a été moins important cette fois que lors de la fuite de 2009 parce que sa durée était limitée. Et ils n'ont constaté aucun blanchissement des coraux ni atteinte aux holothuries et aux mollusques. Rappel du 6^e épisode...

LES PREMIÈRES CONSTATATIONS

Le 7 mai 2014, la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques publie le communiqué suivant :

Ce jour à 15h, la DSCGR a été informée d'un incident survenu sur le site de VALE NC. Une fuite de solution acide constituée de nickel, de manganèse et de magnésium s'est produite lors d'une opération de vidange d'un bassin de stockage. Un déversement de 100 m³ d'effluents a été constaté et a ruisselé dans un creek débouchant dans la Baie Nord. Aucune victime n'est à déplorer. Bien que cet incident ne présente pas de risque majeur pour les populations environnantes, la DS-

CGR recommande d'éviter toutes activités nautiques et de baignade ainsi que la consommation des produits de la pêche.

LA RÉACTION DE LA PROVINCE SUD

Le 7 mai à 15h, la Présidente de la Province Sud a immédiatement envoyé sur place une mission conjointe de sa Direction de l'Environnement et de la DIMENC pour procéder à une évaluation sur site. Sans attendre, elle a décidé :

- de suspendre immédiatement l'activité de l'usine et de ses annexes ;
- de se rendre sur place pour constater l'étendue des dégâts et exiger

de l'industriel des explications sans délais sur cette défaillance.

Le Haut-Commissaire, le Président du Gouvernement, les Maires des communes du Mont-Dore et de Yaté ainsi que l'Observatoire de l'Environnement ont été informés.

Par ailleurs, la Présidente a activé sa cellule de crise afin d'évaluer en temps réel l'impact de cet accident industriel et les mesures d'urgence à mettre en œuvre pour en limiter les effets.

Sommé de s'expliquer, VALE NC a transmis à la Province un rapport préliminaire qui précise que cette pollution provient d'un déversement accidentel entre deux bassins de rétention, dû à une erreur humaine dans la mise en œuvre d'une procédure opérationnelle courante de transvasement d'effluents.

Le soir même de l'incident, les équipes de la DIMENC et de la DENV se sont rendues sur site, puis les Gardes-Nature le lendemain à l'aube. Les premières constatations ont été faites en collaboration avec L'CEIL et BIOTOP. La pollution a concerné le creek de la Baie Nord, mais elle n'aurait pas dépassé l'embouchure du creek et ne se serait pas étendue en Baie de Prony.

Suite à l'arrêt de suspension d'activité du 7 mai, l'usine est stoppée ainsi que les 3 autoclaves, l'usine d'acide et la raffinerie. Par ailleurs, les bassins de solution-mère sont traités. Enfin, les services de la Province Sud ont diligenté les procédures judiciaires à l'encontre de l'industriel au titre des infractions commises au code de l'Environnement (destruction d'espèces protégées, non-respect de l'arrêt d'exploitation d'une installation classée...) avant transmission au Procureur de la République qui a aussitôt ouvert une enquête. La Province Sud se constituera partie civile aux fins de réparation du préjudice environnemental subi. Quatre associations – dont l'ASNNC – ont également saisi leur avocat...

SIX ACCIDENTS GRAVES EN 5 ANS !

Avril 2009 – fuite d'acide sulfurique due à un joint de téflon défectueux, pour laquelle VALE NC a été condamnée à verser 40 millions CFP à cinq associations environnementales.

Avril 2010 – effondrement d'une colonne d'extraction contenant une solution d'acide chlorhydrique et de solvants.

Juin 2010 – un technicien est grièvement blessé par un jet d'acide lors d'une opération de maintenance.

Mai 2012 – fuites sur l'unité de production d'acide sulfurique suite à la présence d'eau dans les tuyaux. L'usine s'arrête plusieurs semaines.

Avril 2012 – un ouvrier est grièvement blessé au visage par une projection de résidus d'acide.

Novembre 2013 – rupture de l'émissaire marin qui rejette l'effluent de l'usine en mer (cf. notre précédente édition).

7 mai 2014 – l'accident de trop !



LA RÉACTION DES POPULATIONS

Ce nouvel accident écologique a provoqué de violentes réactions dans la région et pour des causes parfois contradictoires : une nouvelle pollution des lieux traditionnels de pêche et de baignade, l'arrêt brutal de l'usine et son « bouclage » par des manifestants mettant en chômage technique les salariés de VALE NC, la fermeture définitive du site réclamée par les habitants de l'île Ouen et de Goro. Dans l'enceinte de l'usine, des « casseurs » ont détruit de gros et coûteux engins et des installations. A cela vient s'ajouter un conflit intergénérationnel entre les jeunes et les Coutumiers, lesquels avaient accordé à l'industriel un délai de deux mois avant le redémarrage de l'usine, afin de lui permettre une « mise à plat » complète de tous les systèmes de sécurité et de nouvelles procédures.

DES ÉMEUTES AU MONT DORE

C'est précisément pour réagir contre cette décision qu'une cinquantaine de jeunes de la tribu de Saint-Louis décident, un soir, de « boucler » la route du Mont-Dore avec des palanques, du bois et des pneus qu'ils enflamment, rendant impossible toute circulation. Au cours de cette nuit d'émeute, des dizaines de personnes, terrorisées par des manifestants cagoulés, sont obligées de dormir dans leur voiture dont plusieurs sont caillassées. Et de nombreuses détonations d'armes se font entendre : les véhicules des forces de l'ordre sont criblés de balles. Ce n'est qu'au matin que prendra fin le cauchemar. L'un des gendarmes a été blessé durant l'intervention. Au moment où nous mettons sous presse, une certaine tension subsiste encore... Ce qui est sûr, c'est que cette nouvelle affaire VALE n'a pas fini de faire parler d'elle !

Bernard Villechalane

CE QU'EN PENSE EPLP

La Présidente d'Ensemble Pour la Planète n'a pas manqué de commenter les premiers éléments de cette nouvelle affaire dans un long communiqué diffusé le 20 mai, dont nous publions les points essentiels :

- C'est bien l'ensemble de la faune du creek de la Baie Nord qui a été une nouvelle fois « grillée » par le déversement de la solution acide de procédé : **2 800 litres en 2009, 96 000 litres cette année... soit 33 fois plus !**
- L'échantillon de cadavres récoltés (1 400 environ) représente plus de 40 % de l'effectif total de 3 500 poissons estimés par le rapport ERBIO en juillet 2009.
- Lors de la collecte, au moins 30 heures s'étaient écoulées après le déversement. Il faut donc ajouter à ce macabre décompte tous les individus ayant rejoint la mer dans l'intervalle et ajouter ceux, de très petite taille, coincés dans des anfractuosités et donc passés inaperçus...
- Cette collecte n'a pas été exhaustive - et de loin - puisque ce sont 4 km de creek qui séparent le point de déversement de l'embouchure.
- A ce jour, nous ne connaissons toujours pas la composition exacte de cette « solution ». Contenait-elle ou non de l'acide sulfurique en plus d'acide chlorhydrique ? Même question pour les polluants organiques persistants (POP) : la contamination pourrait-elle alors s'avérer durable ?
- Nous étions à la veille du 7 mai 2014 face à un creek en « parfait état biologique » selon l'industriel. Or, le rapport Erbio a constaté qu'un total de 1 577 crevettes a été pêché sur l'ensemble de l'étude. Parmi celles-ci, 8 espèces appartenant à 2 familles différentes (les Palaemonidae et les Atyidae). Dans cette seconde famille, il note la présence de plusieurs spécimens du genre *Paratya* qui est endémique à la Nouvelle-Calédonie. EPLP conclut avec les experts que, s'agissant d'espèces rares - voire très rares - la perte de la diversité génétique liée à la disparition d'un ou de quelques individus peut avoir des conséquences désastreuses et même entraîner à plus ou moins long terme la disparition de l'espèce...
- Les dolines alentour (en communication avec les eaux du creek et donc aussi de la solution acide) n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques (pour autant que nous le sachions), comme d'ailleurs en 2009 !
- Des effets indirects peuvent résulter de la destruction ou des perturbations des écosystèmes dulçaquicoles et littoraux sur d'autres sites non directement concernés (espèces migratrices). De tels impacts n'ont pas non plus, semble-t-il, été évalués.

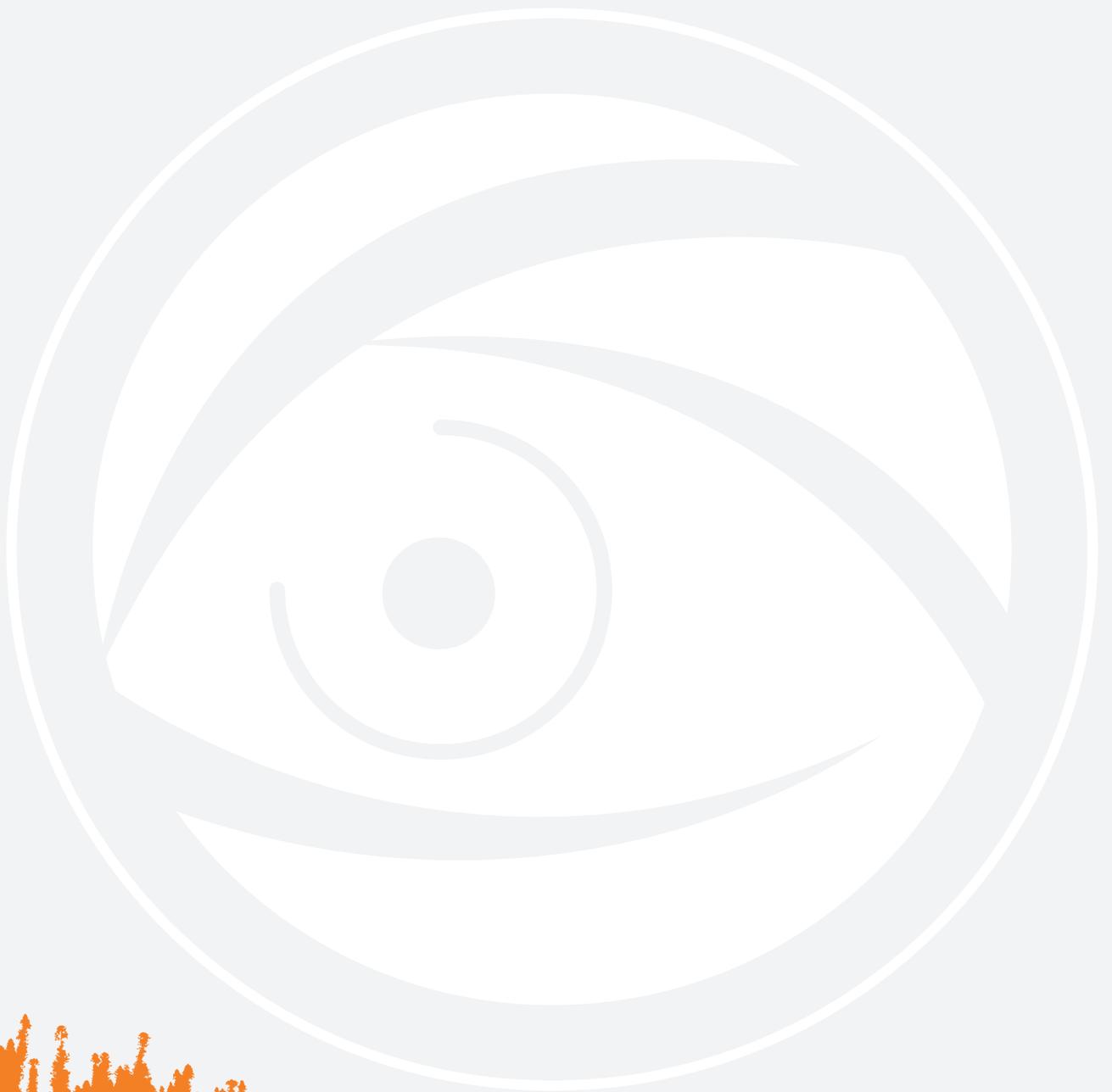
HYGIÈNE · ENTRETIEN · EMBALLAGES

Pour un monde plus doux

Uega  un monde de Propreté



Scal' Air info





LES FICHES DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES DE L'OEIL

L'OEIL (Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie - Province Sud) est membre du collège des associations de Scal'Air depuis 2010.

L'OEIL conçoit, rédige et diffuse divers supports d'information sur la surveillance et l'état des milieux naturels du Sud de la Nouvelle-Calédonie. Un partenariat technique et scientifique permet à Scal'Air de collaborer avec l'Observatoire sur les sujets relatifs à la qualité de l'air. Dans le cadre de leurs missions de surveillance et de communication auprès du grand public, les membres de l'OEIL ont décidé de réaliser des « fiches de données environnementales de substances chimiques ». Objectif : répondre aux attentes et aux questionnements des populations locales, en amont des possibles alertes environnementales.

En tant que membre de l'OEIL et du comité de pilotage du projet, Scal'Air a été associé au projet dès sa conception.

10 polluants décryptés

Ces fiches concernent une dizaine d'éléments ou matériaux potentiellement polluants utilisés en Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement dans le cadre des projets industriels et miniers du Grand Sud, leur nature et les éventuelles spécificités de leurs impacts sur les milieux naturels néo-calédoniens. Rédigé dans un format communiquant et synthétique, ces fiches d'une à quatre pages ont deux niveaux de lecture : un niveau de lecture grand public (« en bref ») et un niveau pour les plus avertis (« en détail »).



© M. Dossone

Rejoignez Scal'Air sur le Web en flashant nos QR codes !



NOS COORDONNÉES

Association de Surveillance Calédonienne de la Qualité de l'Air
Tél. : 20 27 54 / Fax : 24 25 04 / E-mail : info@scalair.nc
Retrouvez l'ensemble de nos informations sur notre site Internet www.scalair.nc

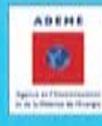
Scal'Air

NOS ADHÉRENTS

Scal'Air fait partie de la Fédération ATMO



ISSN 2100-2541 © Scal-Air 2014



01/

Le soufre, le dioxyde de soufre et l'acide sulfurique

Le soufre dans tous ses états

Solide

Le soufre pur (S⁰), ou soufre élémentaire, se présente sous forme de cristaux jaunes.

Gas

Lorsqu'il se transforme par des processus chimiques, le soufre peut apparaître sous forme de molécules gazeuses.

Liquide

Le dioxyde de soufre (SO₂) peut être formé par des processus naturels et industriels.

Les dimensions des réservoirs ou entre les feux de forêts produisant un gaz soufre et le risque de soufre.

La combustion des hydrocarbures fossiles contenant du soufre (fuel, gazole, gaz naturel, charbon, etc.) entraîne la formation de SO₂.

Liquide

On trouve également des composés de soufre sous forme liquide.

L'acide sulfurique (H₂SO₄) est issu de la réaction du SO₂ avec le dioxygène (O₂) formant de l'oxygène sulfurique (SO₃) dans l'hydratation conduit au H₂SO₄.



Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie

Projet de loi n° 2013-1123

Quelques exemples d'utilisation du soufre

Il sert à fabriquer le H₂SO₄, en outre dans le commerce comme produit ménager (détergeant, éponge, etc.) et dans l'industrie où il constitue un produit de première importance.

On le trouve dans de nombreux engrais, pesticides, fungicides... et répandu car on en fait un produit largement utilisé dans l'agriculture.

Le soufre en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, on ne trouve pas de soufre à l'état élémentaire. Mais il est utilisé en grandes quantités dans les industries métallurgiques, notamment sur le site industriel de Vale NC qui est importé pour la production de H₂SO₄ utilisé pour le traitement du minerai de nickel et de cobalt. Il intervient également dans l'élaboration d'une partie du fer dans le procédé de production de matras de nickel. Transporté à l'état solide par voie maritime sur des caenniers, et sur route par des camions habités, le soufre est généralement stocké à l'air libre.

Les industries métallurgiques sont également sources d'émissions de SO₂, issues de la production d'acide sulfurique à partir de soufre et de la combustion de combustibles fossiles pour les centrales électriques.

Soufre

La première fiche finalisée concerne le soufre, le dioxyde de soufre et l'acide sulfurique. La partie grand public explique leurs caractéristiques, leurs usages en Nouvelle-Calédonie, ainsi que leurs impacts sur l'Homme et les milieux naturels (air, milieux terrestres, rivières et milieu marin). La partie public averti détaille leurs caractéristiques écotoxicologiques ainsi que la réglementation et les valeurs seuils de référence existant dans le monde ou sur le Territoire. La prochaine fiche à paraître est dédiée au charbon et aux cendres. Ces documents sont téléchargeables depuis le site Web de l'OEIL (www.oeil.nc).

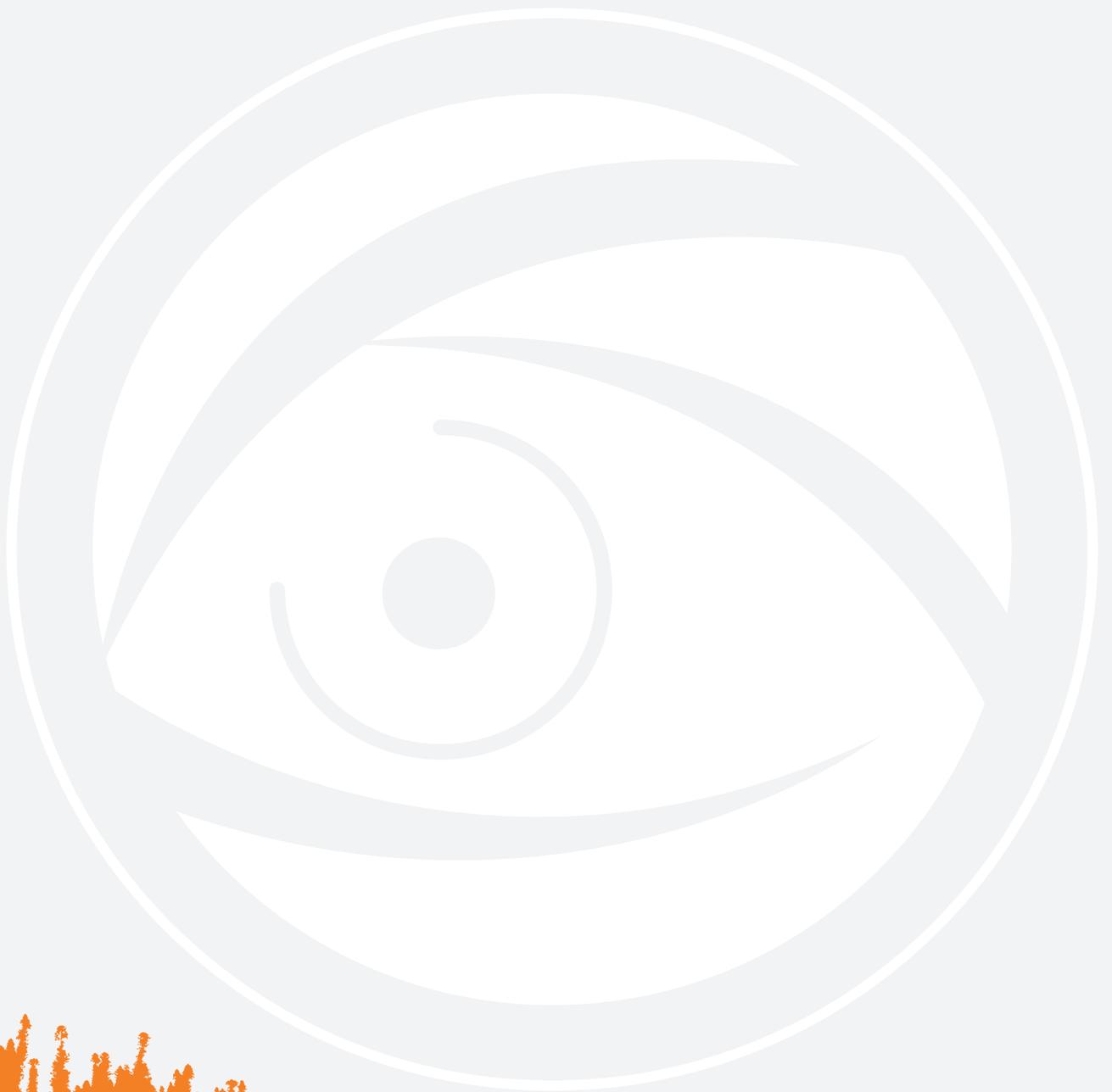
L'ensemble des fiches sera également distribué au cours des réunions publiques qui seront organisées – à la fin 2014 – par l'OEIL et ses membres, à Yaté, à l'île Ouen et à l'île des Pins. Scal'Air, qui a déjà participé à ces réunions publiques en 2013 afin d'échanger sur la qualité de l'air mesurée sur le réseau du Grand Sud, y apportera son éclairage sur les questions relatives aux polluants atmosphériques.

L'OEIL remercie les personnes ayant déjà contribué à ce projet : son Conseil d'Administration et les membres du comité de pilotage.

Le comité de pilotage (ADEME ; CCCCE ; conseil scientifique de l'OEIL ; CNRT ; DAVAR ; DENV ; DIMENC ; IES ; Prony Énergies ; Scal'Air ; SLN ; Vale NC) est ouvert à d'autres structures qui souhaiteraient participer au projet. N'hésitez pas à contacter l'OEIL | contact@oeil.nc |



Demain



ENQUÊTE EN TERRAIN MINÉ

La commission d'enquête, créée le 11 septembre dernier par l'assemblée de la province Sud, est une grande première. Elle permettra de répondre à tout un ensemble de questions relatives à l'autorisation de prospecter les massifs de Prony et Pernod, accordée par l'ancien exécutif provincial à Vale et Eramet. Les premières discussions pour mettre sur pied la commission ont d'ores et déjà permis de voir que le dossier était très sensible.

C'est une première pour l'institution provinciale. De manière générale, les commissions d'enquête lancées par les institutions sont assez rares pour être signalées. Cela a notamment été le cas dans l'affaire Boiteux, l'ancienne directrice des services fiscaux. Il ne s'agit pas cette fois-ci de fiscalité mais de mine. Pour mémoire, l'ancien exécutif dirigé par Cynthia Ligeard avait conclu un accord avec Eramet et Vale, validé par l'assemblée de la province Sud le 2 avril 2014 à 22 voix contre 18.

Le protocole général d'accord (PGA) prévoyait la réalisation de travaux de reconnaissance pour 30 millions de dollars, mais dès son adoption, Philippe Gomès, de retour à l'exécutif, avait prévenu : Calédonie Ensemble reviendrait sur ce protocole d'accord allant à l'encontre de l'intérêt général et entaché d'irrégularités. Afin de faire la preuve de sa probité, Cynthia Ligeard avait alors réclamé la constitution d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur cet accord.



Les sourires du mois d'avril qui prévalaient lors la signature du protocole général d'accord ont laissé place à des visages nettement plus crispés. La commission d'enquête devrait rendre ses conclusions dans trois mois.

LES PRÉMICES D'UNE NOUVELLE CRISE ?

Si, comme le précise une synthèse du secrétaire général de la province, rien n'est pénalement répréhensible, le fait d'avoir passé « un accord occulte » allant à l'encontre de l'intérêt général serait une faute grave pour un élu. C'est précisément ce que doit déterminer cette commission d'enquête. Pour ce faire, elle devra répondre à un ensemble de questions telles que : toutes les procédures ont-elles été respectées afin d'adopter le

PGA ? L'intérêt général a-t-il été respecté dans cette affaire ou a-t-on fait passer en priorité des intérêts particuliers ? Y a-t-il eu un accord occulte parallèlement au vote des élus de la province Sud et allant à l'encontre de la délibération ?

La commission dispose de trois mois pour répondre à toutes ces questions. Et elle le fera en toute transparence puisque suite à une demande de Philippe Gomès, les débats et auditions se feront publiquement. Une proposition en séance publique qui n'a pas surpris mais qui crée une certaine gêne, les élus ne pouvant décemment pas refuser la transparence à la population calédonienne,

tout particulièrement sur une question proche du dossier de Vale. Le site internet de la province sera par ailleurs prochainement renoué. L'événement sera l'occasion pour la population d'accéder à l'ensemble des documents concernant le dossier.

Sans présager des conclusions de l'enquête, l'affaire semble bien avoir ravivé de vieilles rancœurs et si chaque groupe politique a appelé à éviter la polémique dans son explication de vote, on voit difficilement comment la chasse aux sorcières pourrait être évitée. Dans ce cas, on voit mal comment la coalition de gouvernance pourra tenir. Réponse dans trois mois. ■

3 Questions à Raphaël Mapou

L'Observatoire de l'environnement, l'Œil, est arrivé au bout de son premier mandat. L'occasion de faire un bilan d'étape et d'étudier les possibilités d'évolution qui s'ouvrent pour la prochaine mandature. Ce travail a pris la forme d'une feuille de route consultable sur le site internet de l'observatoire (www.oeil.nc).

Questions à Raphaël Mapou, président de l'Œil.



DNC : Un séminaire s'est tenu cette semaine autour de l'Œil, quel était précisément son objectif ?

Raphaël Mapou : L'objectif de ce séminaire était de dresser le bilan de ces cinq dernières années et de clarifier les perspectives. Il s'agit maintenant de consolider l'Œil et faire évoluer cet outil dont l'objet n'est pas que le nickel. Je le rappelle, il est généraliste. Nous devons le faire évoluer de manière pragmatique à partir du Grand Sud et embrasser d'autres régions comme Thio, qui ne fait pas

encore partie de l'observatoire, ou encore la Côte oubliée. Il s'agira également de faire évoluer l'objet des études, pourquoi pas vers le feu ou le suivi de la biodiversité terrestre ou marine.

DNC : L'Œil a-t-il constaté une évolution au cours de son premier mandat ?

Raphaël Mapou : Sa mission est de surveiller le milieu naturel et d'évaluer les dispositifs de suivi autour de l'usine du Sud. Il faut vérifier qu'un certain nombre de mesures, et c'est le travail de l'Œil que de contrôler si les informations fournies par tout pollueur, correspondent bien à la réalité. Dans le Sud on constate, bien sûr, les pollutions liées aux actions anthropiques comme les 2 000 hectares déboisés. Il y a bien une évolution sensible et l'observatoire doit

faire en sorte de poursuivre sa mission de mesurer et d'alerter lorsque cela est nécessaire.

DNC : En guise de conclusion du séminaire vous avez indiqué vouloir voir disparaître l'Œil d'ici cinq ans pour une structure à l'échelle du pays... Pourquoi ?

Raphaël Mapou : La création d'une structure à l'échelle du pays est une ambition que la plupart des associations environnementalistes portent déjà. Ce souhait est également partagé par d'autres collègues mais maintenant, cela dépend des provinces et de la Nouvelle-Calédonie. Il ne faut pas aller plus vite que la musique et la musique, ce sont les finances, mais aussi les indicateurs que nous n'avons pas fini de définir, les outils techniques ou encore la mise en place de modèles. ■

Annuaire de l' environnement et du développement durable





L'eau couvre plus des deux tiers de la surface de la planète mais moins de 0,5 % de ces réserves sont disponibles pour l'humanité. L'eau est donc une denrée rare qu'il est important de préserver. En Nouvelle-Calédonie, la réglementation de 1968 évolue peu à peu mais les menaces pèsent lourd sur nos cours d'eau et le milieu marin.

Texte : Virginie Grizon

L'or bleu calédonien

Les ressources d'eau douce du pays sont soumises à d'importantes menaces. Les espèces envahissantes ont colonisé les milieux, les engrais et pesticides utilisés en agriculture atteignent les cours d'eau et contaminent le milieu naturel. Les pompages d'eau dans les rivières contribuent à les assécher et empêchent les nappes phréatiques de se reconstituer. Enfin, les mines, les feux, les cerfs, entre autres, sont responsables d'une dégradation des milieux d'eau douce, favorisant l'érosion et donc l'apport de sédiments dans les creeks et rivières. La pression est colossale et la surveillance est indispensable.

En Nouvelle-Calédonie, c'est la Davar qui est chargée du suivi, du contrôle (hydrométrie, pluviométrie, piézométrie...), du traitement et de la diffusion des données sur la qualité des eaux douces. Cette institution gouvernementale est aussi chargée de la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques. Parallèlement, certains industriels miniers ont mis en place leur propre suivi de la qualité des eaux douces et des milieux marins.

Les indicateurs, de véritables thermomètres

Les paramètres mesurés lors de ces suivis sont très différents en fonction des objectifs recherchés. Ces objectifs peuvent être, par exemple, l'évaluation de l'impact des eaux usées sur la qualité d'une rivière, l'impact de l'interdiction d'importation de tel ou tel produit toxique sur la qualité des eaux douces. On peut également mesurer l'impact de la mise en place de périmètre de protection sur la qualité d'une rivière.



Ces études approfondies reposent sur l'utilisation d'indicateurs, ce sont des outils qui servent à évaluer la bonne santé du milieu. En général, un indicateur mesure l'écart entre un échantillon à tester et un échantillon de référence jugé « bon ». « En fonction de cet écart, différentes actions peuvent être engagées : faire une enquête pour trouver la cause du dérèglement, alerter l'éventuel pollueur, fermer l'accès à une zone, etc. », précise l'observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL).

Actuellement, quatre indicateurs sont utilisés pour l'étude des eaux douces. Les mesures de concentration des *Escherichia Coli* sont probablement les plus connues. Ces bactéries sont souvent associées aux entérocoques et sont présentes naturellement dans les systèmes digestifs des animaux à sang chaud. Lorsqu'elles sont trop concentrées, elles peuvent poser des problèmes de santé chez les baigneurs ou contaminer les organismes marins comme les huîtres par exemple. Ces huîtres peuvent alors rendre malades les consommateurs. Le deuxième indicateur, l'indice biotique de Nouvelle-Calédonie (IBNC) permet de mettre en évidence une perturbation de la qualité des eaux par des pollutions organiques (pesticides, hydrocarbures, etc.). Quant à l'indice Biotique Sédimentaire (IBS), il permet de mesurer la perturbation de la qualité des eaux par des pollutions par les particules fines. Enfin, la mesure de la concentration en métaux lourds permet d'anticiper des problèmes de pollution. Ces substances ingérées par différentes espèces peuvent également devenir nocives pour l'homme qui consomme du poisson.

En 2012, l'OEIL a initié une étude pour le développement d'un nouvel indicateur de la qualité écologique des cours d'eau de la Grande Terre. Cet indicateur est basé sur l'observation de micro-algues vivant sur le fond des cours d'eau : Les diatomées. Cet outil ne se substitue pas aux autres méthodes mais vient en complément. Si tout se passe comme prévu, son étude pourrait aboutir, en 2016, à la formation de personnel technique pour l'utilisation de ce protocole.

LE CADRE JURIDIQUE

L'Observatoire de la ressource en eau de la DAVAR, s'appuie sur deux textes pour gérer la ressource en eau en Calédonie :

- La délibération 105 régit la lutte contre la pollution des eaux et précise notamment que les eaux de toutes natures et le lit des cours d'eau appartiennent au Territoire.
- La loi référendaire du 16 août 1988 indique pour sa part que la Nouvelle-Calédonie est compétente en matière de statistiques.

Cependant, « si la réglementation en matière de gestion de la ressource en eau reste peu importante, la délibération 105 de 1968 a été précisée », indique la DAVAR en faisant référence à deux délibérations datant de 1985 et 1997. La première définit la forme et la procédure d'instruction des demandes d'autorisation d'usines hydrauliques. La seconde, celle du 18 novembre 1997, porte sur la délégation des cours d'eau aux provinces Nord et Sud. Désormais, les provinces sont compétentes en matière d'instruction des autorisations de captages et l'entretien des cours d'eau. « Ce dernier avec contrepartie financière, et au vu de conventions passées avec chacune des 2 provinces (la province des îles Loyauté n'est pas concernée par ce texte, car n'ayant pas de cours d'eau) ». Entre 2004 et 2006, d'autres procédures ont été mises en place afin d'assurer la protection de la ressource en eau du domaine public (cours d'eau, lacs, eaux souterraines et sources) : la procédure de protection des eaux et l'occupation du domaine public fluvial.

ET LA MER ?

Le littoral fait également l'objet d'une attention particulière, notamment à proximité des industries minières. Les études sur l'eau de mer se font en étudiant des indicateurs. Il en existe un grand nombre, les plus connus sont : la concentration d'Entérocoques et d'*Escherichia coli*, la densité des poissons, la concentration en nutriments spécifiques des types de rejets ou encore le flux de particules de terre.

